



# Histoire d'Ecologie et Liberté

## 1970-1997

Christian FIGUET

---

JUILLET 1997

## CHAPITRE 1

### INTRODUCTION

Ecologie et Liberté est le parti écologiste neuchâtelois. Il a paru intéressant sur le plan historique, et important pour ses nouveaux adhérents, de retracer l'histoire de ce parti depuis le début des années 1970 jusqu'en 1997.

Cette histoire est aussi écrite pour les acteurs de cette période assez longue, puisque le premier parti protecteur de l'environnement de suisse, le MPE, naissait en Ville de Neuchâtel à l'occasion des élections communales de 1972. Encore que certains voulurent que ce soit un mouvement et non un parti politique.

Enfin, cette histoire est intéressante dans la mesure où elle présente en quelques pages presque 30 ans de la vie d'un parti d'abord protecteur de l'environnement, puis écologiste, démontrant ainsi les changements assez profonds de mentalité et d'approche de ces problèmes. Cela nous permet aussi de témoigner du travail effectué à l'époque par nos aînés dans la protection de l'environnement.

L'auteur ne prétend pas avoir écrit l'histoire officielle du MPE et d'Ecologie et Liberté. Ce texte ne contient pas, et de loin, tous les événements auxquels Ecologie et Liberté a été mêlé. Certains sont inconnus, d'autres ont peut-être paru de moindre importance dans le propos que l'on voulait atteindre: montrer l'évolution des idées écologistes depuis l'intérieur d'un parti écologiste. L'auteur prend donc toute responsabilité quant à la subjectivité de ce texte.

En outre, en plus des chapitres consacrés à l'histoire proprement dite du MPE et d'Ecologie et Liberté, l'auteur s'est permis de faire des commentaires sur certains points. Ils n'engagent encore que lui, et ils ne représentent pas la position officielle d'Ecologie et Liberté.

Ce livre est "électronique", à disposition des gens intéressés sur le site Web des VERTS, [verts@verts.ch](mailto:verts@verts.ch)

Christian Piguet

[christian.piguet@csem.ch](mailto:christian.piguet@csem.ch)

Beaux-Arts 16, 2000 Neuchâtel, 032 724 33 17

## CHAPITRE 2

### LE MOUVEMENT POPULAIRE POUR L'ENVIRONNEMENT

Le parti MPE est le premier parti écologiste de Suisse, créé en 1971 pour lutter contre le passage d'une autoroute au travers de la Ville de Neuchâtel. Il s'est présenté la première fois au législatif de la Ville de Neuchâtel en 1972.

#### **Le MPE**

Les "merveilleuses" années, l'EXPO 64, l'autoroute traversant la Ville de Morges, une ambiance portée vers le béton, bref tout ceci avait pour résultat que les Autorités Neuchâteloises avaient décidé que l'autoroute N5 traverserait la Ville de Neuchâtel au centre ou au bord du lac, et nulle part ailleurs. C'était tout simplement placer l'autoroute et ses échangeurs entre la Ville et le lac, coupant ainsi l'accès au lac pour toute la Ville de Neuchâtel. En fait, il y avait eu 5 projets au début des années 1960, deux au nord, un en tunnel, un au centre de la Ville et un au bord du lac. Seuls les deux derniers avaient été retenus par une commission du Conseil Général, le nord étant trop loin, le tunnel trop cher. En 1968, l'Etat propose le tracé centre, et la Ville le tracé sud.

#### **Autoroute**

Déjà en 1966, on sentait qu'une bataille allait s'engager contre cette hérésie qui proposait de sacrifier la plus belle partie de Neuchâtel, à savoir son port et ses rives. Au début de l'année 1970, une pétition était lancée par quelques citoyens, et elle recueillait facilement 5000 signatures. Elle était déposée vers la fin du mois d'avril 1970. Ce groupe de citoyens se baptisait "Mouvement populaire des 5000", ou "Groupe des 5000", puisque le point de départ de ce mouvement fut ces 5000 signatures. En 1971, les deux tracés centre et sud sont refusés en votation populaire. Ce n'est qu'en 1973 que l'Etat se rallie à la proposition du MPE, soit le tracé Métropolitain, en tunnels sous la Ville.

**Le MPE**

Après de longues discussions au sein du mouvement, il fut décidé de fonder un parti ou un mouvement politique, rassemblant ceux qui refusaient l'autoroute au bord du lac, pour se présenter aux élections du chef-lieu au printemps 1972. Ce parti fut fondé en décembre 1971, et s'appelait "Mouvement populaire pour l'Environnement" ou MPE. Son président était Monsieur Jacques Knoepfler. Il fut décidé que ce ne serait pas un parti, mais un mouvement, et un avis de droit fut même sollicité pour savoir si un "mouvement" pouvait se présenter aux élections du Conseil Général

**Elections 72**

La liste pour les élections du printemps 1972 comportaient des gens venant d'horizons politiques de toutes tendances. En particulier, on trouvait des citoyens qui avaient quitté les partis libéral, radical et socialiste. Ces trois tendances étaient à peu près également représentées au sein du nouveau parti. Les résultats des élections montraient que ce nouveau parti avait visé juste : 17,8 % des voix et 8 sièges sur 41 au Conseil Général de la Ville de Neuchâtel.

**Elections de mai 1972 en Ville de Neuchâtel.**

Participation 39,9 %

Parti radical	79'197 suffrages	22,67 %	11 sièges
Parti libéral	56'142 suffrages	16,07 %	7 sièges
Parti MPE	62'180 suffrages	17,80 %	8 sièges
Parti socialiste	110'038 suffrages	30,92 %	15 sièges
Parti POP	26'302 suffrages	7,52 %	
Parti MNA	17'451 suffrages	4,99 %	
-----			
Total	349'309 suffrages	100 %	41 sièges

Les deux partis POP et MNA n'atteignirent pas le quorum de 10%.

Deux dames, Mmes Portenier et Mouthon, et six hommes, Monsieur Knoepfler, président du MPE, ainsi que Messieurs Humbert-Droz, Olivieri, Bodinier, Meyrat et Joly,

furent élus. Monsieur Charles Grüter allait remplacer Mme Mouthon dès août 1974.

**Grand Conseil**

Le MPE déposa une liste de 8 candidats aux élections cantonales pour le Grand Conseil neuchâtelois, avec entre autres Jacques Knoepfler et Jacques Meyrat, qui avait déjà été député du PS entre 1965 et 1973. La liste obtint environ 6% des suffrages, loin des 10% de quorum.

**Le succès MPE**

En 1975, le MPE remporta le succès qu'il avait sans cesse recherché : le 22 octobre 1975, le Conseil Fédéral approuvait le projet dit "Métropolitain" de la traversée de la Ville de Neuchâtel par l'autoroute N5. Ce tracé prévoyait de traverser la Ville par un tunnel, et c'était la solution que préconisait le MPE dans sa campagne électorale. Il avait donc gagné, et ce succès pouvait être qualifié d'historique. En effet, plusieurs magistrats du canton ont reconnu ensuite leur erreur, et ont su gré au MPE d'avoir engagé cette bataille contre le tracé sur le lac.

**Période 72-76**

Sur le plan politique, dans cette première législature où le MPE était représenté au Conseil Général, il s'engagea notamment dans l'aménagement des rives, suite au passage de la N5 en tunnel. Voulant faire sa place au soleil, il dut affronter les autres partis politiques, le plus souvent très durement, et pas toujours à son avantage, puisqu'il s'opposait à la fois aux trois partis du Législatif.

**Jeunes-Rives**

En 1974, le MPE proposait un projet d'aménagement des Jeunes-Rives intitulé "Neuchâtel retrouve son lac". Celui-ci fut envoyé aux 16'000 ménages de Neuchâtel. Ce projet d'aménagement des rives est d'ailleurs assez conforme à ce qui existe aujourd'hui. Il proposait notamment des parcs à voitures de 1000 places, souterrains ou sous-lacustres, aux Jeunes-Rives et dans la baie de l'Evoles et une grande zone verte sur les Jeunes-Rives, en particulier un parc arborisé sur le toit du parking. Des équipements

sportifs, des bâtiments scolaires, un port de petite batellerie, tout ceci était décrit, et sera réalisé ensuite. En particulier, les parcs à voitures existent aujourd'hui, de capacité nettement réduite, et sans être enterrés ou sous l'eau. Néanmoins ce projet suscita des polémiques, liées bien évidemment aussi aux projets de traversée de Neuchâtel par l'autoroute. Mais le MPE de l'époque s'est montré très visionnaire à cette occasion.

### **Politique**

Il faut encore relever que, dans la propagande électorale du MPE en 1972, il était dit explicitement que pour toutes les questions politiques, les élus du MPE auraient toute liberté personnelle. Et il faut reconnaître qu'une telle position, une fois le problème de la N5 résolu à satisfaction, n'allait pas favoriser la définition d'une politique claire et cohérente pour les années qui allaient suivre.

### **Conseil Général**

Au Conseil Général, différentes interventions du MPE eurent trait à l'aménagement du port de Neuchâtel, de celui des Jeunes-Rives conformément au projet du MPE intitulé "Neuchâtel retrouve son lac", ainsi que de passages souterrains pour piétons. En outre, le MPE sera un fervent partisan de la sauvegarde du Bois de l'Hôpital, où des constructions avaient été projetées.

### **Présidence**

Le MPE, évincé par deux fois du cursus honorum menant à la présidence du Conseil Général pour l'année 1975, quittait le bureau de celui-ci, et cherchait en vain à faire modifier le règlement du Conseil Général pour que chaque groupe important accède à la présidence. Les exigences du MPE étaient très mal reçues par les autres partis politiques, et le climat des débats fut souvent très orageux.

### **Ambiance**

Lors d'un référendum concernant des taxes, le MPE fit recours parce qu'un nombre assez important de signatures apparemment non complètes furent déclarées nulles, ce qui entraînait le non aboutissement du référendum. Le Conseil d'Etat

indiquait que le Conseil Général était compétent pour juger du recours. Lors de la discussion au Conseil Général, Monsieur Knoepfler, étant signataire de ce recours, fut prié de quitter la salle. Il le fit, scandalisé, avec presque tous les autres Conseillers généraux MPE. Un de ces derniers traita d'ailleurs l'Assemblée de "bande de pitres", ce qui illustre un peu l'ambiance de l'époque.

### **Tutelle**

Lors de discussions de budgets où la situation de la Ville était préoccupante, le MPE proposa par un postulat de mettre la Ville de Neuchâtel sous tutelle du canton, et il le retira à la séance suivante. Il y avait visiblement quelques problèmes pour définir une action un peu cohérente.

### **Elections 76**

Les élections 1976 furent également un succès : 16 % des voix et 7 sièges sur 41. La campagne du MPE était basée sur le slogan "Neuchâtel retrouve son lac", en proposant un plan des Rives de la Ville, avec tous ses aménagements, et en insistant bien sur le succès tout récent du MPE qui avait réussi à faire admettre le tracé "Métropolitain" au lieu du tracé lac.

### **Elections 8-9 mai 1976, Ville de Neuchâtel.**

Participation 36,07 %

Parti radical	66'918 suffrages	21,80 %	9 sièges
Parti libéral	68'648 suffrages	22,37 %	10 sièges
Parti MPE	48'915 suffrages	15,94 %	7 sièges
Parti socialiste	108'415 suffrages	35,33 %	15 sièges
Parti POP	13'974 suffrages	4,55 %	
-----			
Total	306'870 suffrages	100 %	41 sièges

Le parti POP n'obtint pas le quorum de 10%.

Les élus du MPE furent Mesdames Nora Portenier et Tina Rossel, ainsi que Messieurs Jacques Knoepfler, Gennaro Olivieri, Claude Joly, président du groupe MPE, Jean Fellrath et Charles Grüter. Monsieur Jacques Knoepfler fut élu Conseiller Communal (exécutif) par le Conseil Général.

Il devint directeur des finances. Monsieur René Schmid remplaça Monsieur J. Knoepfler au sein du Législatif. En cours de législature, Monsieur Grüter fut remplacé par Kurt Andrès.

### **L'arrivée des écologistes**

Lors de la législature 1976-1980, le MPE avait un représentant au Conseil Communal (exécutif), Monsieur Jacques Knoepfler, président et fondateur du MPE. Cela n'alla pas sans problème, car il aurait fallu une envergure exceptionnelle pour ne pas à la fois mécontenter la droite et la gauche. En effet, tant à l'Exécutif qu'au Législatif, le MPE arbitrait entre la droite et la gauche, et tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Une telle politique, qui reflétait également les différentes sensibilités au sein du MPE, allait profondément agacer tant les partis de droite que ceux de gauche. De plus, Jacques Knoepfler dut faire face comme directeur des finances à une situation financière de la Ville de Neuchâtel assez difficile. Certaines décisions furent malheureuses, comme celle d'augmenter les impôts en janvier 1979 suite à une annonce de très grave déficit, pour annuler cet arrêté en avril de la même année, le déficit ayant disparu. Et c'est bien évidemment le Conseiller Communal du MPE qui en fut rendu responsable par les autres partis.

### **Période 76-80**

Certaines interventions du MPE n'étaient pas forcément très écologiques comme celle qui demandait des explications et des mesures pour limiter les déficits des transports publics de Neuchâtel, en regard de la situation financière de la Ville. De plus, les interventions que d'aucuns qualifiaient d'écologiques avaient souvent trait à la protection souvent illusoire des arbres ou buissons de la Ville ainsi que des nuisances urbaines, sans toutefois prendre les problèmes à la racine.

### **Les écologistes**

Néanmoins, cette période fut marquée par l'arrivée des écologistes dans le parti, dont le premier fut Jean Fellrath, président du groupe MPE pendant cette période. Les préoccupations exclusivement

environnementalistes du MPE à sa fondation se transforment en des préoccupations écologistes, plus globales, à plus long terme et plus exigeantes. Le professeur Jean Rossel célèbre pour son combat anti-nucléaire, était membre du MPE. Cette période coïncide d'ailleurs avec le début des incidents entre membres du MPE, les fondateurs et les écologistes. Ainsi, plusieurs membres fondateurs du MPE regagnent leurs partis d'origine pour parfois se faire élire sur d'autres listes. Cette période voit d'ailleurs la création des premiers partis écologistes dans d'autres cantons.

### **Conseil Général**

C'est ainsi que des interventions au Conseil général, souvent signées par Jean Fellrath, concernent l'économie d'énergie, le recyclage des déchets, la récupération des métaux comme l'aluminium ou celle des métaux lourds, ainsi que du transport de combustible nucléaire par camions, d'accidents de centrales nucléaires comme celle de Three Mile Island et du remplacement du sel par du gravier sur les routes en hiver. Il faut néanmoins reconnaître que si de telles propositions étaient acceptées par le Conseil Général, elles étaient néanmoins considérées comme utopiques par les autres partis ainsi que par le Conseil Communal, et peu suivies d'effets en pratique. Mais Jean Fellrath était à peu près le seul au sein du MPE à souhaiter une zone verte sur les Jeunes Rives de Neuchâtel en lieu et place d'un parc à voitures, à peu près le seul encore à s'opposer à l'éclairage du stade de football par de gigantesques lampadaires dévoreurs d'énergie, tout ceci pour retransmettre les matches en nocturne pour la télévision en couleur (le noir/blanc exigeait moins de lumière).

### **Elections 80**

Lors de la campagne pour les élections 1980, le MPE, et plus particulièrement son Conseiller Communal, furent vivement critiqués. Aux élections, le MPE enregistra un sensible recul (10,6 % des voix et 5 sièges) et son Conseiller Communal ne fut pas

réélu par le nouveau Conseil Général issu des élections.

### **Elections 31 mai/1 juin 1980, Ville de Neuchâtel.**

Participation 33,75 %

Parti radical	57'537 suffrages	18,61 %	8 sièges
Parti libéral	72'806 suffrages	23,55 %	11 sièges
Parti MPE	32'796 suffrages	10,61 %	5 sièges
Parti socialiste	110'388 suffrages	35,71 %	17 sièges
Parti POP	14'881 suffrages	4,81 %	
Indépendants (AI)	15'706 suffrages	5,08 %	
LMR	4965 suffrages	1,60 %	
-----			
Total	309'079 suffrages	100 %	41 sièges

Les partis POP, AI et LMR n'atteignirent pas le quorum de 10%.

Les élus du MPE furent Mesdames Nora Portenier, Tina Rossel, ainsi que Messieurs Jacques Knoepfler, Jean Fellrath, président du groupe MPE et Jean-Jacques Pilloud. Monsieur Jacques Knoepfler, redevenu Conseiller Général, devait rapidement démissionner, remplacé par Kurt Andrès. Le décès de Jean Fellrath, la démission de Jean-Jacques Pilloud ainsi que celle de Madame Nora Portenier en 1981 virent arriver trois nouveaux Conseillers généraux, à savoir Jean-Luc Duport, Christian Piguet et Jacques Béguin. Jean Badertscher remplaça Jacques Béguin en fin de législature.

### **MPE à gauche**

Lors de la législature 1980-84, le MPE est redevenu un parti d'opposition et a souvent soutenu des actions venant du parti socialiste. En 1981, suite à plusieurs démissions, aucun membre fondateur ne fait plus partie de la députation au Conseil Général. On retrouve donc surtout des écologistes menés par le président de groupe C. Piguet. D'autre part, le parti socialiste commence à se rendre compte de certains problèmes écologiques, et soutient souvent le MPE dans ses actions. Or le PS et le MPE détenaient la majorité au Conseil Général, et il n'en fallut pas plus pour taxer le MPE de parti de gauche.

- Entente** Les interventions du MPE ont trait à la récupération de l'aluminium sur un banc couvert en Ville, aux modifications du règlement d'urbanisme pour encourager les capteurs solaires, à la gestion de la décharge communale de la Ville de Neuchâtel ou au chauffage des piscines par l'énergie solaire. La plupart de ces motions sont acceptées avec le concours du groupe socialiste, et contre la volonté des partis bourgeois et du Conseil Communal. On constate donc une entente certaine entre les deux groupes MPE et socialiste sur bien des problèmes. Il en va d'ailleurs de même pour certaines propositions du groupe socialiste qui ont été soutenues par le groupe MPE.
- Tarifs** Néanmoins, certaines demandes d'étude du MPE sont refusées par le Conseil Général, comme les tarifs progressifs pour l'électricité. Par contre, l'étude de la diminution du rejet de phosphates dans le lac fut acceptée. Ces débats, menés par le président de groupe C. Piguet, bien que techniques, furent très intéressants, dans la mesure où les préoccupations des écologistes commencèrent à passer au sein du Législatif. Les écologistes étaient pris nettement plus au sérieux qu'il y a 4 ou 8 ans auparavant.
- Patinoire** Un combat très dur opposa socialistes et écologistes aux partis bourgeois qui contestaient le projet de complexe sportif des Jeunes-Rives. Après un référendum radical et une votation populaire en faveur du complexe sportif, celui-ci se réalisa, bien qu'amputé de sa piscine, sous la forme de deux patinoires et d'un curling. Cet affrontement permit de montrer que les écologistes et les socialistes savaient travailler ensemble sur des dossiers importants.
- Nucléaire** Des actions du MPE, plus spectaculaires qu'utiles, furent aussi menées avec le concours du groupe socialiste, comme la proposition d'un arrêté interdisant à la Commune de Neuchâtel d'accepter un dépôt de déchets radioactifs sur son territoire. Un tel

arrêté posa d'ailleurs problème aux juristes qui le considérèrent comme irrecevable, ce qui n'empêcha pas le Conseil Général de le voter.

**Chômage**

Une motion du MPE priant le Conseil Communal d'introduire le temps partiel comme réponse au chômage qui était assez important à cette époque fut refusée par le Conseil Général. Il en fut de même pour une motion qui demandait l'étude de pistes cyclables urbaines en Ville de Neuchâtel.

**Président**

Le 4 juillet 1983, Jean-Luc Duport, Conseiller Général MPE, fut élu Président du Conseil Général de la Ville de Neuchâtel. C'était la deuxième fois qu'un Conseiller Général du MPE était élu à cette charge honorifique, mais très absorbante. En effet, Claude Joly avait été président du Conseil Général à la fin de la précédente législature.

**Déchets**

Une autre motion du MPE concernant le tri des déchets ménagers à la source fut adoptée sans opposition. On peut constater une certaine évolution dans la perception de ces problèmes de la part des autres partis. Du non systématique du Conseil Général à ce type d'études, on en arrive à des votes sans opposition. Il est bien certain que cela n'est pas à mettre au seul crédit d'un parti écologiste, car c'est bien un changement de mentalité des membres du Législatif qui était nécessaire. Néanmoins, un parti écologiste intelligent, posant clairement et scientifiquement un certain nombre de problèmes écologiques, a certainement participé à ce changement de mentalité.

**E&L**

Comme en 1984, la mode était au libéralisme et au "Moins d'Etat", socialistes et MPE (devenu Ecologie et Liberté le 24 janvier 1984, lors de la fondation du parti cantonal) reculèrent lors des élections communales de 1984, les deux partis de droite détenant alors à eux seuls la majorité au Conseil Général. Il y eut d'ailleurs dans tout le canton un glissement à droite lors des élections 1984.

**Elections 19-20 mai 1984, Ville de Neuchâtel.**

Participation 38,77 %

Parti radical	82'474 suffrages	23,70 %	10 sièges
Parti libéral	103'185 suffrages	29,65 %	13 sièges
Ecologie/Liberté	35'709 suffrages	10,26 %	4 sièges
Parti socialiste	107'601 suffrages	30,92 %	14 sièges
Parti POP	13'370 suffrages	3,84 %	
PSO	5601 suffrages	1,60 %	
-----			
Total	347'940 suffrages	100 %	41 sièges

Les partis POP et PSO n'atteignirent pas le quorum de 10%.

Les élus d'Ecologie et Liberté furent Madame Francine Fellrath, ainsi que Messieurs Jean-Luc Duport, Maurice Lack (du Centre Albert Schweizer) et Kurt Andrès. Jacques Meyrat, membre fondateur du MPE, remplaça Kurt Andrès qui démissionna assez vite. Christian Piguet et Jean Badertscher remplacèrent Maurice Lack et Francine Fellrath après leurs démissions.

**Conseil Général** La première bataille de la législature fut l'accession d'un représentant d'Ecologie et Liberté au bureau du Conseil Général, qui mène à la présidence du dit Conseil. Cela nous fut refusé par les autres groupes. Monsieur Kurt Andrès prit très mal la chose, et contre l'avis d'Ecologie et Liberté, menaça de porter l'histoire en justice. Non suivi, il démissionna d'Ecologie et Liberté, puis du Conseil Général.

**Parking** Sur le plan de l'écologie, des interventions traitèrent une fois de plus des phosphates, et plus particulièrement des lessives dans les buanderies des hôpitaux, et furent acceptées par tous les groupes. D'autres interventions d'Ecologie et Liberté concernèrent l'achat de véhicules à catalyseurs par la Ville, le développement des transports publics, ainsi que les parkings placés en périphérie de Ville. A ce propos, Ecologie et liberté s'opposa à la création d'un parking dans la baie de l'Evole située en centre ville

et, sous l'impulsion de Jacques Meyrat, lança un référendum contre l'arrêté du Conseil Général. Hélas, lancé au début de l'été, celui-ci ne parvint pas à recueillir le nombre de signatures requises. Ce projet de parking n'était pas sous-lacustre, et de quelques 300 places. Néanmoins, cet emplacement pour un parking avait été proposé en 1972 par le MPE dans son tract "Neuchâtel retrouve son lac". On peut ici mesurer l'évolution entre le MPE, protecteur de l'environnement, et Ecologie et Liberté, parti écologiste.

**Transports**

Une autre motion d'Ecologie et Liberté demanda l'étude d'une politique des transports en Ville de Neuchâtel applicable dès l'ouverture des tunnels autoroutiers de la N5. La réponse du Conseil Communal fut encourageante, mais son application concrète n'est pas encore réalisée. Un rapport du Conseil Communal en réponse à une motion écologiste proposa une campagne de ramassage de médicaments et de produits toxiques.

**Tchernobyl**

Suite à l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl, Ecologie et Liberté déposa plusieurs motions demandant l'étude de plans catastrophe en cas d'accidents de telles centrales dans le voisinage de Neuchâtel, ainsi que du rôle de la protection civile en de tels cas. De telles études furent acceptées par le Conseil général.

**Air**

Une autre motion demanda de publier chaque semaine la teneur de l'air en polluants, et de prendre des mesures comme l'interdiction de circuler si les normes étaient par trop dépassées. Ecologie et Liberté demanda également un ramassage séparé des déchets ménagers, et un centre de compostage.

**Tourbières**

Au cours de cette période, Ecologie et Liberté s'engagea pour sauver les Tourbières des Ponts de Martel, suite à une promesse de vente de la Ville de Neuchâtel à des promoteurs d'un centre de bain de boues. Un référendum fut lancé, sous l'impulsion

d'Archibald Quartier (PS), de Jean-Luc Duport (E&L) et de Jean-Carlo Pedroli, alors inspecteur de la pêche et de la chasse. Ce référendum fut gagné, dans le même temps que les tourbières de Rothenthurm était sauvées en votations fédérales.

### **Hauterive**

Pendant toutes ces années, il y eut aussi un parti écologiste MPE dans la commune voisine de Hauterive, essentiellement animé par Willy Perret-Gentil et Marlène Burri. Des conseillers généraux comme Francis Porret ont certainement effectué un travail remarquable au sein de cette commune, et ce parti fut constamment présent au Conseil Général, avec 6 sièges sur 41 entre 72 et 76, puis avec 4 sièges pour les deux législatures suivantes. Aux communales 1988, il fut loin d'atteindre le quorum, et tout comme Ecologie et Liberté en Ville de Neuchâtel, il fut éjecté du législatif de la commune d'Hauterive.

---

## CHAPITRE 3

### COMMENTAIRES

- Mourir** Le MPE a failli mourir deux fois. Parti essentiellement communal, son rythme fut celui des élections communales. Avec un peu plus de 12% en 1980, avec 10,2% en 1984, il serait mort en ces deux occasions si le quorum n'avait pas été atteint. En 1980, les autres partis ne l'auraient pas regretté. Le MPE d'alors avait une très mauvaise image, que l'auteur n'a découverte que quelques années après.
- Image** Cette mauvaise image était due aux prises de position souvent hésitantes du MPE, qui oscillait de la droite à la gauche pour tout ce qui n'était pas lié directement à la protection de l'environnement. C'est là l'aveu que ce parti n'était pas encore écologiste au sens profond de ce terme : raisonnements globaux, à long terme, non technocratiques. C'était dû, bien sûr aussi, aux personnes. De vieilles inimitiés, pour ne pas dire plus, existaient entre les membres les plus actifs du MPE et certains membres des autres partis.
- L'essentiel** Le MPE, à part Jean Fellrath, ne montait souvent aux barricades que pour des problèmes non essentiels. C'était certainement là le résultat de sa ligne politique d'alors assez hésitante, et le fondement des accusations d'incompétence qui lui furent adressées.
- Faiblesse** En 1984, le MPE, s'il n'avait obtenu le quorum, se serait probablement effondré de l'intérieur. Peu de jeunes militants semblaient attirés par ce parti, et les membres fondateurs s'étaient ou allaient se retirer. C'était donc une période charnière, et un échec aux élections aurait tout simplement découragé les quelques membres les plus actifs et accéléré le départ des membres fondateurs restants.

- Enjeu** Il est difficile, pour un militant, d'avoir conscience de ces enjeux au moment même. Ce n'est souvent que quelques années après que l'on réalise que l'on a frôlé la catastrophe. Et cela est réconfortant de penser que l'on a eu de la chance.
- Transition** La transition entre le MPE, protecteur de l'environnement, et Ecologie et Liberté, parti écologiste section du Parti Ecologiste Suisse, s'est finalement bien passée. Ce ne fut pas sans problèmes, et là aussi le poids de l'histoire est grand. Les membres fondateurs du MPE, dont le combat principal avait été le passage de la N5 en tunnel, ne supportaient que difficilement des propos qui remettaient en cause les routes et autoroutes, l'armée et notre société de consommation.
- Crédit** Aujourd'hui, les écologistes contestent le réseau autoroutier, et ils se seraient fort bien satisfaits de l'absence de toute autoroute à travers Neuchâtel. Néanmoins, il faut mettre au crédit du MPE d'alors d'avoir sauvé l'accès au lac pour la population de Neuchâtel, en évitant que l'autoroute ne passe au bord du lac. Ce combat, mené seul contre toutes les autorités du canton, doit être apprécié à sa juste valeur. Ce fut une action totale, livrée sans compromission, dirigée de main de maître par Jacques Knoepfler et les membres fondateurs du MPE. La population de la Ville de Neuchâtel leur doit d'avoir des rives qui sont ..... tout simplement des rives.
- Exemplaire** Cette histoire est exemplaire : le MPE a été critiqué plus que tout autre parti, aujourd'hui les écologistes et Ecologie et Liberté ne sont pas pris trop au sérieux. Beaucoup semblent penser qu'il y a d'autres problèmes plus urgents que l'écologie, et pourtant ...Il nous reste, habitants de Neuchâtel, en particulier lors de l'inauguration des tunnels sous la Ville en 1993, à adresser une pensée pleine de reconnaissance aux membres fondateurs du MPE

pour avoir fait en sorte qu'une autoroute ne coupe pas Neuchâtel de son lac.

**Combat**

Il est certain qu'un tel combat laisse des traces dans la manière d'aborder les problèmes. Et le MPE, l'histoire de la N5 réglée à satisfaction, se retrouvait sans problème, mais avec l'esprit combatif des grandes causes à défendre. Cette agressivité, on la perçoit dans les travaux du MPE au Conseil Général, mais souvent pour des problèmes qui n'en valaient pas vraiment la peine.

## CHAPITRE 4

### HISTOIRE D'ECOLOGIE ET LIBERTE

**Naissance** Ecologie et Liberté est le parti écologiste neuchâtelois, fondé le 24 janvier 1984, et qui rassemblait le MPE installé en Ville de Neuchâtel et dans la commune d'Hauterive, ainsi que le groupe écologiste de la Chaux-de-Fonds animé par François Bonnet. Ecologie et Liberté, présidée par François Bonnet, devenait ainsi la section neuchâteloise du Parti Ecologiste Suisse (PES), appelée alors Fédération des Partis Ecologistes.

**Elections 83** Les élections nationales de 1983 avaient néanmoins vu une liste écologiste, dirigée par François Bonnet, avec Edith Udriot, Roger Favre et Maurice Lack. Cette liste obtint un résultat fort honorable, bien qu'il était certain que cette liste n'obtiendrait aucun des 5 sièges neuchâtelois au Conseil National.

#### **Des débuts difficiles : les cantonales 1985.**

Pour l'élection au Grand Conseil (législatif), la liste du district de Neuchâtel comportait 7 candidats, celle de la Chaux-de-Fonds 6 candidats et celle du district de Boudry seulement deux candidats.

Les élections cantonales 1985 eurent les résultats suivants:

- district de Neuchâtel :	6,8 %
- district de la Chaux-de-Fonds :	7,1 %
- district de Boudry :	6,2 %

Le résultat en sièges est bien évidemment de zéro, dû au quorum de 10% non atteint.

Les scores des candidats furent les suivants :

- district	Maurice Lack	956 voix
Neuchâtel	Philippe Hintermann	947 voix
	Christian Piguet	891 voix

	Marlène Burri	854 voix
	Roger Favre	850 voix
	Michèle Serex	824 voix
	Willy Perret-Gentil	742 voix
- district	François Bonnet	1055 voix
Chaux-Fonds	Hughes Wülser	741 voix
	John Robert	725 voix
	Daniel Friedli	694 voix
	Monique Etienne	673 voix
	Didier Leuba	661 voix
- district	Pascal Monnier	761 voix
Boudry	Jean Waldvogel	692 voix.

Cette élection a encore vu 11 candidats pour le Conseil d'Etat (exécutif) qui comprend 5 magistrats. Fernand Cuche, candidat sur une Liste Libre, et soutenu par Ecologie et Liberté, obtenait le meilleur score des petits candidats, soit 5776 voix, alors que Pierre Dubois (PS) arrivait en tête avec 17758 voix. Aucun candidat n'obtenait la majorité absolue, mais tous les candidats à l'exception des cinq premiers se retiraient pour le second tour, rendant ainsi l'élection tacite.

### **Tunnel**

Pendant cette période, Ecologie et Liberté a pris position contre le tunnel sous la Vue-des-Alpes, en particulier contre le fait que seul un projet routier était présenté aux électeurs. Si les liaisons entre La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel doivent bien entendu être développées, il aurait été logique de présenter plusieurs études, en particulier des projets de tunnels ferroviaires ou de métros. Le premier numéro du Soleil, le nouveau bulletin d'Ecologie et Liberté, proposait une étude en ce sens. Néanmoins, le résultat du vote populaire fut massivement en faveur du tunnel routier. Il est vrai que c'était cela ou rien.

### **Quorum**

A la suite des élections cantonales, Ecologie et Liberté se posa la question quant à sa participation à de telles élections. Etre battu par avance n'a rien de réjouissant, et il fut décidé de lancer une initiative visant à la suppression du quorum, accompagnée de la suppression de l'apparement. Néanmoins, pour des raisons de mésententes entre partis, chacun y allant de

sa propre stratégie (baisse à 7%, 5% ou suppression), il n'y eut pas de comité commun, et Ecologie et Liberté se décida à partir seule au combat. François Bonnet rédigea le texte de l'initiative, ainsi que les explications nécessaires qui étaient fort convaincantes : aucun canton suisse-almannique ne connaît le quorum, et Neuchâtel, avec 10%, est en tête de tous les cantons romands. Comme Ecologie et Liberté se retrouva finalement seule à faire signer cette initiative, et que l'enjeu est relativement technique et difficile à expliquer, les 6000 signatures ne furent pas recueillies à temps. Cette initiative fut alors transformée en pétition comportant 5231 signatures.

### **Un premier succès : les nationales 1987.**

Ces élections virent deux listes écologistes se présenter, à savoir Ecologie et Liberté et une Liste Libre dirigée par Fernand Cuhe. La liste d'Ecologie et Liberté comportait 4 candidats, tandis que celle de la Liste Libre comportait deux candidats pour les cinq sièges neuchâtelois du Conseil National. Aucun candidat n'était présenté pour les deux sièges du Conseil des Etats.

Les élections nationales 1987 produisirent les excellents résultats suivants:

district :	E&L	L. Libre	Total
- district de Neuchâtel :	7,7 %	4,8%	12,5%
- district de la Chaux-de-Fonds :	8,2 %	3,6%	11,8%
- district de Boudry :	6,9 %	4,6%	11,5%
- district du Val de Travers	5%	4,4%	9,4%
- district du Val de Ruz	6,2%	7,2%	13,4%
- district du Locle	4,8%	2,9%	7,7%
- tout le canton :	7,1%	4,4%	11,5%

Les scores des candidats furent les suivants :

- pour E&L :	F. Bonnet	3874 voix
	C. Piguet	2896 voix
	E. Udriot	2245 voix
	W. Perret-Gentil	1996 voix

---

- pour la	F. Cuche	4100 voix
Liste Libre :	C. Bovet	1831 voix

Il est intéressant de simuler des élections cantonales en utilisant les résultats de ces élections nationales. Dans le district de Neuchâtel, en supposant un apparentement des partis de progrès (PS, E&L, Liste Libre et POP), Ecologie et Liberté aurait obtenu 3 sièges et la Liste Libre un siège au Grand Conseil.

L'apparentement avait été discuté avec le POP, le PSO et les Indépendants. Il apparut bien vite que toute entente avec le PSO serait difficile, puisqu'ils voulaient une liste commune, avec des thèmes communs pour la campagne. Les Indépendants refusèrent toute alliance. Une alliance qu'avec le POP nous paraissait alors peu opportune et de nature à nous marquer trop à gauche. L'apparentement ne se fit ainsi qu'avec la Liste Libre de Fernand Cuche.

### **Communales 88**

Ces élections communales de 1988 (7-8 mai) furent très intéressantes et très importantes pour Ecologie et Liberté. Notre parti se présente à la Chaux-de-Fonds, apparenté au POP, ainsi qu'à Neuchâtel et Hauterive, mais sans apparentement. Celui-ci avait été proposé à Neuchâtel par le PS, mais il a été refusé par cette section, bien que certains y étaient plutôt favorables. La section de la Chaux-de-Fonds ne réalisa pas un excellent score en % (moins de 7%), mais grâce à l'apparentement obtint les deux seuls Conseillers généraux d'Ecologie et Liberté. Les deux élus furent François Bonnet et Hughes Wülser. En revanche, à Neuchâtel, une petite liste mi-écolo mi-PSO (avec Claudette Bovet de la Liste Libre), appelée Solidarité, eut pour résultat qu'Ecologie et Liberté n'obtint que 9,6% des suffrages, soit moins que le fatidique 10%. Solidarité fit un excellent score de 5%.

### **Regrets**

Beaucoup de gens, de tous les partis, regrettèrent le départ des écologistes du législatif de la Ville de Neuchâtel. Leur travail au sein du Conseil Général avait été en effet apprécié à divers titres, et leur

présence apportait souvent un autre point de vue intéressant aux débats.

### **Simulations**

De plus, par des simulations sur ordinateur publiées dans la presse, Ecologie et Liberté montrait les jours suivants que le résultat des élections à Neuchâtel (21 sièges contre 20 en faveur de la droite) n'était pas conforme aux suffrages (45% contre 55% en faveur de la gauche et écologistes). Ainsi, la loi sur les droits politiques autorisait une majorité de sièges non conforme aux vœux des électeurs. Il faut enfin ajouter que si Ecologie et Liberté s'était apparentée au PS ou à Solidarité, la répartition des sièges aurait été conforme au résultat en suffrages, et qu'ainsi la majorité de droite tombait au législatif, et probablement à l'exécutif.

### **Virage**

La section E&L de la Ville de Neuchâtel effectuait alors un virage significatif, puisqu'elle s'excusait auprès de ses électeurs de n'avoir pas pratiqué l'apparement, et qu'elle déclarait publiquement chercher un apparement le plus large possible avec les partis de progrès pour les prochaines élections. Le parti cantonal E&L suivait cette décision lors de son assemblée générale du début de l'été, ce qui ne posait pas de problème puisque la Chaux-de-Fonds pratiquait déjà l'apparement avec le POP, et disposait de 2 sièges au Conseil Général de la Chaux-de-Fonds. Christian Piguet était élu président cantonal à cette même assemblée générale, et succédait à François Bonnet qui s'était dévoué depuis 1983.

### **Négociations**

A la fin de l'été 1988, Ecologie et Liberté entamait des négociations avec les différents partis de progrès neuchâtelois en vue de trouver un apparement pour les élections cantonales d'avril 1989, en particulier pour le Grand Conseil (législatif). L'apparement avec le PS fut demandé formellement, en souhaitant qu'il soit élargi au POP et à une Liste Libre animée par Fernand Cuhe. Deux séances de prises de contact, organisées par

Ecologie et Liberté, eurent lieu avec le PS, le POP, la Liste Libre, l'Alliance des Indépendants, et différentes petites formations locales.

### **Cantoniales 89**

Toutes les formations entrèrent en matière, le PS étant le plus réticent. Un réflexe de grand parti, une certaine crainte de voir son nombre de sièges diminuer suite aux gains des petites formations, sa position visant à maintenir un certain quorum, nous firent craindre le pire. Néanmoins, ils décidèrent que les négociations au sujet de l'apparementement auraient lieu district par district. L'assemblée du district de Neuchâtel du PS accepta sans autre un apparementement, puisque celui-ci avait déjà été proposé pour les communales. Cet apparementement engloba finalement Ecologie et Liberté, le POP, la Liste Libre et le PS. Pour le district de la Chaux-de-Fonds, la section locale du PS était opposée à tout apparementement depuis des dizaines d'années, et l'apparementement resta celui des communales, soit Ecologie et Liberté et le POP. Il est bien clair que ces apparementements furent avant tout de nature tactique, visant à contourner la loi sur les droits politiques neuchâteloise, et que les partis apparementés insistèrent tous pour garder leur identité propre.

### **Boudry**

Ecologie et Liberté, faute de candidats, renonça à présenter une liste dans le district de Boudry. La raison était qu'Ecologie et Liberté souhaitait avoir des listes assez fortes et crédibles, de manière à montrer que les écologistes étaient un parti en progression.

### **23 sièges**

Il y avait 23 sièges d'écart entre les partis de progrès et la droite au Grand Conseil qui en compte 115. Il fallait donc gagner 12 sièges pour obtenir une majorité, ce qui paraissait très difficile, voire impossible.

### **Sympathie**

Toutes ces négociations se déroulèrent avec une estime réciproque remarquable, et un certain courant de sympathie circula, ce qui est assez rare en

politique préélectorale. Des actions communes, comme un comité contre l'initiative de l'action nationale, vinrent renforcer ce courant. Au fil des séances, le PS évolua quelque peu, il considéra les arguments des petites formations en n'y voyant pas son seul intérêt, mais en imaginant ce qu'ensemble ces partis pourraient faire.

### **Conseil d'Etat**

L'élection du Conseil d'Etat (exécutif) fut très intéressante. Les partis de droite présentèrent trois candidats, à savoir Jean Cavadini, intouchable, Jean Claude Jaggi, assez contesté, et Marie-Françoise Bouille, sans expérience gouvernementale et tout aussi contestée même au sein de son propre parti (radical). Le PS présentait ses deux candidats Pierre Dubois et Francis Matthey, dont l'élection ne faisait aucun doute.

### **M. von Wyss**

Les trois petites formations, Ecologie et Liberté, le POP et la Liste Libre, décidèrent de soutenir un candidat unique, en premier lieu pour éviter une élection tacite. Fernand Cuhe, candidat brillant il y a quatre ans, déclara ne pas être candidat, pour des raisons personnelles. Une autre personne se déclara candidat, Michel von Wyss. Celui-ci était inscrit à Ecologie et Liberté quelques années auparavant, mais il quitta E&L lors des élections communales 84, parce qu'E&L refusait l'apparementement avec le POP. Il se mit en liste avec le POP, comme compagnon de route, sous l'étiquette Unité Socialiste et non inscrit au POP. Réélu en 88, il était donc membre du Conseil Général de la Chaux-de-Fonds depuis cinq ans. Ce candidat fut accepté avec enthousiasme par les trois petites formations.

### **Tactique**

Une première séance avec le PS permit d'exposer les intentions des trois petites formations. Ecologie et Liberté demanda de manière assez directe si le PS accepterait d'inscrire le nom de Michel von Wyss sur le bulletin de vote du PS, et que les noms des candidats socialistes, Pierre Dubois et Francis

Matthey, soient présents sur les listes des petits partis. La réponse fut alors assez mitigée.

### **Michel et le PS**

Néanmoins, le PS évoluait. Et il en vint, lors d'une séance qui fera date dans les esprits, à proposer précisément que le PS ajoute le nom de Michel von Wyss sur le bulletin de vote du PS, et réciproquement pour les bulletins des petites formations. Cette décision fut prise de manière très serrée au sein du PS, et elle fut confirmée aussi de justesse par un congrès du PS à fin janvier 1989. C'est ainsi que les chances de Michel von Wyss d'être Conseiller d'Etat devinrent bien réelles. La campagne fut vive; la droite rappela à la veille de l'élection que Michel était objecteur de conscience; néanmoins, la population, lasse des coups bas politiques de dernière minute, vota encore davantage pour Michel !

### **Ouverture**

Ecologie et Liberté a joué, du moins au début, un rôle moteur dans le rapprochement des petites formations et du PS. La défaite des communales, loin de décourager les écologistes, les a fortement motivés, et leur action politique a contribué à la fois à créer une nouvelle force dans le canton de Neuchâtel tout en renforçant le parti écologiste : de nouveaux membres rejoignirent Ecologie et Liberté suite à cette ouverture.

### **Les résultats des élections cantonales de 1989 (8-9 avril).**

Les résultats pour le Grand Conseil furent excellents, et dans les deux districts où se présentait Ecologie et Liberté, ils furent les suivants :

District	Ecologie et Liberté	Liste Libre	TOTAL
Neuchâtel	9,94%	2,4%	12,4%
Chaux-Fonds	7,6%	-	7,6%

On peut constater que l'apparemment n'était pas une mauvaise idée, puisque la barre des 10% ne fut pas atteinte dans les deux districts. Sur la répartition entre partis bourgeois et partis de progrès, le résultat fut le suivant :

- Suffrages Libéraux-Radicaux : 50,05%
- Suffrages PS, E&L, POP, Liste Libre et AI : 49,95% (AI : 1,81%).

La répartition des sièges au Grand Conseil vit l'arrivée de 6 écologistes et de Fernand Cuche pour la Liste Libre. Ainsi l'écart de 23 sièges entre les partis bourgeois et de progrès se réduit à 3 sièges.

District	Rad	Lib	PS	E&L	LL	POP
Boudry	6(-2)	9(-)	9(+2)			
Travers	3(-)	2(-)	3(-)			
Val de Ruz	3(+1)	3(-)	3(-)			
Locle	1(-1)	4(-)	5(+1)			1(-)
Chx-Fonds	4(-2)	6(-1)	12(-)	2(+2)		3(-)
Neuchâtel	8(-2)	10(-3)	13(-)	4(+4)	1(+1)	
<b>TOTAL</b>	<b>25(-6)</b>	<b>34(-4)</b>	<b>45(+3)</b>	<b>6(+6)</b>	<b>1(+1)</b>	<b>4(-)</b>
	_____ 59 sièges _____		_____ 56 sièges _____			

Les candidats d'Ecologie et Liberté obtinrent les scores suivants :

- district de Neuchâtel

Jean-Carlo Pedroli	1698 voix élu
Michel Chuat	1506 voix élu
Christian Piguet	1433 voix élu
Francine Fellrath	1306 voix élue
Suzanne Meseguer	1274 voix
Willy Perret-Gentil	1226 voix
Dominique Fragnière	1187 voix
Michel Rusca	1182 voix
Pascal Duport	1176 voix
Julien Knoepfler	1155 voix
Christian Voirol	1144 voix
Maria Roth	1133 voix

- district Chaux-de-Fonds

François Bonnet	1249 voix élu
Hughes Wülser	1046 voix élu
Patrick Erard	928 voix
John Robert	909 voix
Didier Leuba	870 voix
Jean Monnat	862 voix.

Pour le Conseil d'Etat, les résultats lors du premier tour furent les suivants :

1) Pierre Dubois	élu (PS)	23060 voix	56.4%
2) Jean Cavadini	élu (Libéral)	22552 voix	55.1%
3) Francis Matthey	élu (PS)	22069 voix	54%
4) Jean Claude Jaggi	non élu (Libéral)	19447 voix	47.5%
5) Michel von Wyss	non élu (Progrès)	19055 voix	46.6%
6) Marie-F. Bouille	non élue (Radical)	18969 voix	46.4%

Il faut remarquer que les trois candidats des forces de progrès arrivent en tête dans les deux villes de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds. Le score de Michel von Wyss, s'il fut considéré comme excellent par les forces de progrès, fut tout simplement renversant pour les partis bourgeois et la presse, qui peu à peu, entre les deux tours, prirent conscience qu'il allait être élu.

Pour le second tour de scrutin, Michel von Wyss fut soutenu activement par les petits partis et par le PS, et les résultats furent les suivants :

1) Michel von Wyss	élu (Progrès)	21770 voix	52.2%
2) Jean Claude Jaggi	élu (Libéral)	21077 voix	50.5%
3) Marie-F. Bouille	non élue (Radical)	19673 voix	47.1%

Michel von Wyss se plaça ainsi en tête de ce second tour de scrutin, et le Conseil d'Etat vit sa formule magique changer : deux Conseillers du PS, deux Conseillers libéraux et Michel von Wyss présenté par Ecologie et Liberté, le POP et la Liste Libre.

### **Groupe**

Le comité cantonal d'Ecologie et Liberté décidait à l'unanimité, au soir du 2e tour, de former un groupe de 11 parlementaires (6 E&L, 4 POP-unité socialiste et 1 Liste Libre). La raison de cette formation était moins celle d'obtenir plus de sièges dans différentes commissions que celle de soutenir au mieux le nouveau Conseiller d'Etat Michel von Wyss. En effet, ce groupe parlementaire est celui du nouveau Conseiller d'Etat Michel von Wyss, réfutant par là même ceux qui disaient que celui-ci n'aurait pas de groupe sur lequel s'appuyer.

**Olive**

Il aurait été certainement très décevant de voir un parti soutenir Michel von Wyss lors de sa campagne pour lui refuser ensuite ce soutien lors de la formation d'un groupe parlementaire. D'ailleurs, ni les autres partis ni la presse ne crurent bon d'ironiser sur la création d'un tel groupe parlementaire. Nous eûmes même la tentation d'appeler ce groupe parlementaire "Olive".

**Grand Conseil**

Ce groupe parlementaire, dit des "petits partis", est présidé par C. Piguet (E&L). Une discussion tout à fait sereine a permis de répartir les sièges des différentes commissions proportionnellement à l'importance des sous-groupes. Ce groupe a été présenté à la presse comme le groupe parlementaire du nouveau Conseiller d'Etat, et comme la continuation du soutien que les trois formations ont apporté à Michel von Wyss lors de la campagne électorale. Néanmoins, chaque parti garde son identité propre. Au Grand Conseil, si la position des trois partis est identique sur un point, elle est rapportée par un seul porte parole. Si elle est divergente, et cela est le cas pour certains points, différents orateurs indiquent la position de leurs partis.

## CHAPITRE 5

## COMMENTAIRES A PROPOS DES CANTONALES 1989

- Olives** Lors de ces élections, Michel von Wyss, ménager et marchand d'olives, celui que l'on traitait tantôt de communiste et tantôt d'écologiste, le candidat des petites formations et du PS, a remporté une victoire historique, en devançant les deux candidats de droite et éjectant du même coup les radicaux du gouvernement.
- Victoire** Cette victoire, Ecologie et Liberté la ressentit profondément comme sienne tout en la partageant avec d'autres. Et c'est là peut-être que les forces de progrès du canton de Neuchâtel ont le plus innové dans la manière de conduire une politique.
- Pronostic** Ecologie et Liberté, jusqu'en 1988, était opposée à des apparentements et à des actions communes avec d'autres partis. Avec le quorum à 10%, cela nous éliminait de la scène politique. Cela démobilisait nos rares adhérents, et L. Rebeaud écrivait en 1987 dans son livre "La Suisse verte", au chapitre 3 : "F. Bonnet et les siens sont en pleine traversée du désert" ou "Il faut donc craindre qu'à Neuchâtel, le parti écologiste ne sorte du désert que dans 5 ou 10 ans, lorsque ..."
- Stratégie** Ce pronostic, tellement juste à l'époque, a certainement fait très mal aux écologistes neuchâtelois. Et un tel pronostic impliquait que ceux-ci ne pourraient jamais influencer la politique de ce canton vers l'écologie. Une autre politique était donc nécessaire. Introduite en douceur, à la faveur de circonstances particulières, comprise par les membres et les électeurs d'Ecologie et Liberté, cette nouvelle politique dite d'ouverture fut concrétisée par l'apparement avec d'autres partis et le rassemblement pour des actions communes.

Tout cela sans pour autant perdre les identités respectives des uns et des autres.

### **Langue de bois**

Cela peut paraître difficile de collaborer tout en gardant son identité. Cela n'est pas si vrai. Expliquer pourquoi l'on est d'accord sur tel point, ou pourquoi il y a désaccord est toujours possible et parfaitement compréhensible. En fait, ce sont les états majors des partis qui croient encore que la langue de bois partisane, traitant les écologistes de gauchistes et vice-versa, influence grandement leur électorat. C'est en fait se plier au système des partis qui est basé sur l'affrontement perpétuel, en disant non à telle proposition simplement parce que son adversaire politique de toujours l'a acceptée.

### **Ouverture**

Ecologie et Liberté a tenté de balayer ce langage, et a décidé déjà en été 88 de pratiquer cette politique d'ouverture. Nous avons alors invité des partis de gauche à négocier, parce nous savions que nous avions un certain nombre de points de convergence. Les premières rencontres furent un peu crispées : le PS jouait son rôle de grand parti, d'autres petits partis se présentaient encore avec cette fameuse langue de bois, mais petit à petit, le courant se mit à passer. Les discussions se firent plus franches, plus directes et de plus en plus constructives, avec un total respect des opinions politiques de chacun. Ce fut là je crois la clef de notre succès. C'est là aussi que nous disons que la politique de tous ces partis fut très innovatrice.

### **Victoire**

Pour Ecologie et Liberté, cette période fut très motivante et très dynamique : nous rencontrions des gens d'autres partis, nous savions que nous étions en train de construire quelque chose, de nouveaux adhérents rejoignaient notre parti, l'apparement était conclu, Michel von Wyss, candidat des petites formations, était soutenu par le PS, tout cela nous menait, nous le pensions, à une victoire qui dépassa, il faut bien le dire, nos espérances.

**Arrogance**

Beaucoup de journalistes interprétèrent cette victoire comme une défaite de la droite, en particulier radicale. Il est vrai que les partis libéraux et radicaux avaient tout simplement cru qu'ils pouvaient aller au combat n'importe comment, même divisés au sein de leur partis respectifs. Les médias, en particulier pour les radicaux, décrivaient cette situation comme l'arrogance des bords de la Limmat. L'affaire Kopp, le blanchissage d'argent sale, ne faisaient que confirmer la faiblesse du parti radical.

**Rassembler**

Pour les partis de progrès, encouragés par la faiblesse du parti radical et les divisions entre radicaux et libéraux, la volonté était au rassemblement. Pour la première fois, les partis de progrès, traditionnellement divisés, partaient unis au combat. Ces forces de progrès, suivies en cela par leurs électeurs, avaient compris qu'il était nécessaire de se rassembler pour des actions communes, sans pour autant perdre leur identité respective.

**M. von Wyss**

Le nouveau Conseiller d'Etat Michel von Wyss a parfaitement personnifié cette nouvelle politique. Il a tout simplement parlé de politique de manière simple, en insistant sur ce qui rassemblait les quatre partis qui le soutenaient activement. On a dit de Michel von Wyss qu'il avait 10 ans d'avance dans la manière de se présenter politiquement. Les journalistes, ainsi que la classe politique de droite ne comprirent pas pourquoi Michel von Wyss allait gagner. Ils furent tout simplement incapables de juger à quel point une politique d'ouverture sans langue de bois allait à la rencontre des aspirations des électeurs de ce canton.

**Succès**

Cette politique d'ouverture et de rassemblement est nouvelle pour les partis de progrès. C'est elle qui fut la clef du succès historique de ces élections : une avance spectaculaire au Grand Conseil, les deux Conseillers d'Etat socialistes élus brillamment au

premier tour, et l'élection de Michel von Wyss au second tour devant les deux candidats de droite.

---

## CHAPITRE 6

### ECOLOGIE ET LIBERTE AU GRAND CONSEIL (1989-1993)

#### **Travail**

Ecologie et Liberté est, depuis le printemps 1989, un "parti de gouvernement", puisqu'il est représenté au Grand Conseil avec 7 députés et un Conseiller d'Etat, Michel von Wyss. Les guillemets s'imposent puisqu'E&L siège pour la première fois au Parlement neuchâtelois, et que Michel von Wyss est le Conseiller d'Etat du POP et d'E&L, largement soutenu aussi par le PS. Le travail s'effectue au sein du Groupe des Petits Partis, formé des 7 représentants E&L (Francine Fellrath, Fernand Cuhe, Michel Chuat, Hughes Wülser, Jean-Carlo Pedrolì, François Bonnet et Christian Piguët, président de groupe) et des 4 représentants du POP (Alain Bringolf, Claudine Stähli, Frédéric Blaser et Gérard Berger). François Bonnet démissionne en 1991, et c'est Patrick Erard qui le remplace.

#### **Tourbières**

Suite à l'initiative acceptée de Rothenthurn, le Conseiller d'Etat Jean Claude Jaggi, libéral, présente en juin 1990 un rapport au Grand Conseil pour la protection des tourbières des Ponts-de-Martel. Celui-ci ne comporte en fait que les obligations légales qui font suite à l'acceptation par le peuple de l'initiative de Rothenthurn, mais cela n'empêche pas la droite et les agriculteurs de tout faire pour couler le projet. "Atteinte la plus grave jamais portée dans notre République aux droits de la propriété", on voit l'ambiance. Se pose aussi la délicate question des indemnités aux exploitants de tourbe, qui, si on les écoutait, seraient quasi-milliardaires tant la tourbe rapporterait d'argent. Le renvoi en commission demandé par la droite est refusé de justesse (56 contre 53) et le décret est accepté par 59 voix contre 13. Mais Jean Claude Jaggi se souviendra longtemps de l'attitude de ses amis libéraux et agriculteurs dans ce dossier.

**Haut-Bas**

Compte tenu du fait que l'administration cantonale est essentiellement présente à Neuchâtel, prétéritant de ce fait le Haut du Canton, le Conseil d'Etat propose en juin 1990 de décentraliser quelque peu l'administration cantonale. Le Groupe des Petits Partis (E&L et POP) est en faveur de ce projet, étant très sensible aux inégalités entre le Haut et le Bas du canton. En même temps, un très gros crédit (48 millions) est voté pour la construction en Ville de Neuchâtel d'un nouveau bâtiment (UNIMAIL) pour la Faculté des Sciences. Le projet de décentralisation passe la rampe sans problème au Grand Conseil (84 voix contre 7), mais est refusé par le peuple après une campagne orchestrée par les radicaux. Le Haut réagit violemment, en créant une organisation appelée Haute Région. On parle même de faire deux demi-cantons. Pour toute une série de projets, on voit le problème réapparaître, par exemple lors de propositions de décentralisation de l'Université (pourquoi par exemple ne pas mettre UNIMAIL dans le Haut du canton), ou la création dans le Haut de centres d'excellence en techniques de l'environnement, demande formulée dans une motion écologiste (motion C. Piguet). Un deuxième projet visant à occuper les bâtiments Tivoli par l'administration cantonale est accepté en février 1992.

**Nature**

En juin 1990, un postulat de J-C Pedroli et A. Quartier (PS) est accepté. Celui-ci demande de regrouper dans une seule loi cantonale de protection de la nature toutes les dispositions éparpillées dans bon nombre de textes.

Ils déposent dans la même foulée un projet de décret demandant la création d'un Fonds cantonal pour la promotion de l'environnement naturel. Ce Fonds serait alimenté à raison de 1% des investissements nets du canton. En juin 1991, J-C Pedroli dépose un projet de décret qui demande aux Chambres Fédérales, par voie d'initiative (même

poids qu'une initiative populaire), d'intervenir pour limiter l'importation de bois tropicaux.

### **Opposition**

Le Groupe des Petits Partis (GPP) n'a pas hésité à aller à contre-courant "d'idées toutes faites", parfois à la surprise du Parlement. Ainsi, en octobre 1990, il s'est opposé à un crédit en faveur d'un petit ruisseau, le Merdasson, qui, comme le disait François Bonnet, "a l'habitude trois fois par siècle de se fâcher et de créer quelques dégâts aux sacrosaintes routes de notre canton". Et le Conseil d'Etat de proposer de construire une digue, pour que ce soit "bien en ordre". Cette volonté de l'homme de "dominer" la nature démontre qu'il y a encore du travail pour les écologistes, d'autant plus que le crédit a été accepté par tous les autres groupes du Grand Conseil.

Le GPP s'est aussi opposé à l'invitation faite par la foire OLMA à Saint-Gall, qui coûte à notre canton 970'000.- Invitation un peu chère à nos yeux, pour y promouvoir de plus une image très classique du canton. Tous les députés du GPP refusèrent d'ailleurs l'invitation à l'inauguration de la "Tante OLMA", comme nous l'appelions.

### **Transports**

En octobre 1990, le Groupe des Petits Partis (GPP) vote avec enthousiasme le premier abonnement "vert" du canton de Neuchâtel. Celui-ci consiste en un abonnement unique pour tous les transports publics, les PTT, CFF, TN, TC, et autres.

Les députés écologistes déposent un certain nombre de motions dans le domaine des transports, en 1989 et 1990. Les interventions portent sur la suppression autant que faire se peut des accidents mortels de la circulation (motion C. Piguet), la transformation de la route de la Vue des Alpes en route touristique après l'ouverture du tunnel sous la Vue des Alpes (motion F. Bonnet), la création de parkings en périphérie des Villes (motion C. Piguet). Ces motions, à part la première, seront refusées par la

droite en 1993, bien que ces problèmes soient intéressants et pertinents, osent-ils ajouter.

Un postulat (C. Piguet), demandant l'étude des investissements consentis pour les transports privés et publics, afin de déterminer s'il y a gaspillage à encourager simultanément les deux modes de transport, est aussi refusé (55 voix contre 53). Le problème de la modération de la circulation était aussi soulevé, mais sans grand effet. Une autre motion C. Piguet demande au Conseil d'Etat de renoncer à financer dans son sens une campagne sur un objet fédéral avec l'argent des contribuables, ce qu'il avait fait en juin 1990 à l'occasion de la campagne à propos de l'initiative fédérale "Halte au bétonnage".

En juin 1991, le Conseil d'Etat proposait d'augmenter les taxes automobiles de 20%, ce qui ne compensait d'ailleurs pas l'inflation depuis la dernière augmentation, et c'est pourquoi il proposait une indexation automatique au coût de la vie. Le GPP proposait une augmentation plus forte, alors que quelques radicaux contestaient l'indexation automatique. Le projet est néanmoins voté par le Grand Conseil, ce qui provoque un référendum du TCS, emmené par le président du groupe radical qui est aussi celui du TCS. Le référendum est signé massivement (24'270 signatures), et le Conseil d'Etat retire son projet, et propose alors une augmentation moins forte sans indexation. "Combien faut-il de signatures pour que le Conseil d'Etat abroge une loi contestée?" demandait Michel Chuat. Le TCS avait gagné, lui qui à la fois réclame davantage de routes et moins de moyens pour les financer, dans une démarche d'autant moins cohérente qu'elle était populiste, à l'image de son président.

En février 1992, le problème de la répartition des déficits des transports en commun entre cantons et communes revenait au Grand Conseil, après un

passage difficile en Commission. Difficile, car toute solution est une suite de bricolages où chacun ne voit que ses intérêts particuliers peints à la sauce des Grands Principes. La décision finale permit à l'Etat de subventionner aussi les TC (Chaux-de-Fonds) comme il le faisait déjà pour les TN (Littoral neuchâtelois). En fait, c'était là la différence, l'Etat subventionnait l'aspect régional des TN, alors que les TC reste limité à la Chaux-de-Fonds.

### **Tourisme**

Le pays de Neuchâtel ne peut se comparer au Valais question tourisme. Un premier débat au Grand Conseil en octobre 1990 a pour résultat le renvoi du dossier en commission. En effet, si le concept même du tourisme neuchâtelois n'est pas très convaincant et fait plutôt dans le gigantisme et le MacDonal'd au lieu de penser à un tourisme doux et vert, on peut aussi dire que cela fonctionne assez mal, en bonne partie à cause du directeur de la FNT (Fédération Neuchâteloise du Tourisme). En octobre 1991, le dossier revient après le passage en commission. Celle-ci n'a pas très bien travaillé, n'osant pas mettre en lumière les vrais problèmes en bonne partie liés au directeur de la FNT. Fernand Cuhe, membre de la commission, avouera "j'ai fait un peu le touriste dans cette commission". Le rapporteur du GPP, J-C Pedrolì, ne mâchera pas ses mots : "s'ils ne sont pas capables, il faut changer les responsables". "Bravo, c'est exactement ce que je pense, mais je n'aurais jamais osé le dire devant tout le monde", avoua un député radical bien connu.

### **Economie**

Le débat sur la Promotion économique commença en 1990 pour se terminer 4 ou 5 ans plus tard. C'est le groupe libéral qui mit le feu aux poudres pour des raisons bêtement électorales (Pierre Dubois, responsable de la promotion économique, était candidat au Conseil des Etats). "Promotion économique peu performante, aux mains de la gauche, il faut faire autrement (selon les recettes de la droite)", clamaient-ils dans leur motion. Il y eut alors deux débats; le débat des écologistes

concernant la finalité de notre monde marchand, et le débat concernant l'efficacité de la promotion économique, qui tourna à la confusion totale de la droite. La preuve de l'efficacité de la promotion économique neuchâteloise fut apportée par une étude de l'Université, en particulier le Professeur Jeanrenaud.

Notre économie aurait-elle perdu la boule ? "Arrêter le monde, je veux descendre !" Nous sommes de plus en plus stressés au travail, l'échec n'est plus permis, notre monde est devenu un grand supermarché, impossible d'y échapper, nous avons peur pour nos places de travail, d'autres sont déjà au chômage, mais pourquoi devons-nous vivre comme cela ? Question sans réponse (en tout cas du Conseil d'Etat). Sans trop le montrer, car il est vrai que ces questions touchent à la finalité de notre existence, nos interventions irritaient le Conseil d'Etat, ainsi que les députés des autres partis.

Tant au Grand Conseil qu'en Commission de suivi, C. Piguet milita en faveur du développement durable et de l'image verte que devrait acquérir notre région. Est-ce qu'une promotion économique verte, axée sur la recherche d'activités ou d'entreprises qui ont ou qui recherchent une image verte, ne serait-ce pas ce que nous devons faire à terme à Neuchâtel ? Il existe en Suisse et à Neuchâtel un remarquable savoir faire dans les techniques de l'environnement, toute une série d'actions ont déjà été effectuées (catalyseurs, phosphates, économies d'énergie, etc). En fait, personne ne disait que nous avions tort, mais personne ne nous entendait vraiment.

Il restera néanmoins un point important des travaux de cette Commission de suivi. C'est l'écart entre les entrepreneurs neuchâtelois et les nouvelles entreprises attirées par la promotion économique. Les Neuchâtelois ne font que de se plaindre, que l'Etat aide les autres et pas eux, que l'énergie est trop chère, qu'il n'y a pas de route, pas d'aéroport, et

la liste est longue. De plus, ce sont des gens de droite qui à la fois critiquent l'Etat (c'est normal) et exigent son soutien (ils paient des impôts, que diable). De l'autre côté, les entreprises américaines nous disent pourquoi elles sont venues en Suisse; la qualité de la vie, de l'accueil, la motivation des gens, voilà ce qu'elles cherchent et trouvent chez nous.

## **Energie**

Un projet de loi J-C Pedroli concernant une révision de la loi sur l'énergie est déposé en octobre 1990, et sera accepté en fin de législature. Il demande que les bâtiments de l'Etat ou d'institutions étatiques soient équipés d'installations utilisant des énergies renouvelables, en particulier solaires, pour la production d'eau chaude.

F. Bonnet avait déposé un projet de décret demandant que le canton de Neuchâtel s'oppose avec tous les moyens légaux disponibles à la remise en marche du surrégénérateur de Creys-Malville. Ce projet est refusé par la droite en mars 1991, à 53 voix contre 51. On entendra alors de belles paroles de la droite: "J'accepterais même cette centrale dans mon jardin" soulignait sans rire F. Jaquet, Conseiller Communal radical du Locle.

D'autres interventions du GPP en matière d'énergie traitent de la sécurité à Mühleberg, de panneaux solaires pour les tunnels de la N5 et de la J20 (tunnel sous la Vue), d'une augmentation de la contribution budgétaire au Fonds pour l'énergie (qui sera refusée).

## **Pauvreté**

Le canton de Neuchâtel comporte 14 à 19% de "pauvres". Chacun est tout d'abord très surpris, et ce n'est qu'après que tout le monde dira que finalement ce n'était pas étonnant. La droite conteste le calcul du seuil de pauvreté, la gauche propose des mesures. Le GPP propose comme premières mesures de supprimer le remboursement des dettes d'assistance, la mise sur pied d'un système

systematique de bourses et la gratuité des franchises médicales pour les très petits revenus.

Beaucoup se posent la question : ce phénomène de "nouvelle pauvreté" s'est-il aggravé dans une société qui devient de plus en plus riche ? C'est à nouveau le paradoxe, mais la réponse est claire. En cas de difficultés économiques, les riches deviennent plus riches et les pauvres plus pauvres, c'est ce qui est arrivé. C'est la société à deux vitesses, les uns perdent peu à peu pied dans une société hyper-compétitive. On peut également tracer le parallèle avec les pays du Tiers-Monde.

## **Budget**

Les premiers budgets de la législature furent acceptés par le GPP. Néanmoins, le groupe refusa en janvier 1991 la planification financière 1991-1994. En effet, celle-ci posait comme priorités la route, la route et la route, et rien ou pas grand chose pour les économies d'énergie par exemple.

En février 1991, à l'invitation de Michel von Wyss, le GPP se retrouve pour une journée d'étude à Fontaine-André pour débattre des priorités d'un budget. On constate avec les explications de Michel que le budget est très rigide et très, très difficile à modifier. On procède à la synthèse de nos priorités, et surtout de ce qui n'est pas prioritaire (routes, protection civile et militaire, propre en ordre, halle d'expertise pour autos, qui sera d'ailleurs refusée par le Grand Conseil en février 1992). Ce genre de débat est très important pour prendre de la distance, et l'on est amené à se rendre compte que l'addition de tout ce que l'on veut en plus est nettement plus important que ce que l'on veut en moins. De plus, ce que l'on veut en moins sera combattu par les autres partis. On parle aussi du fonctionnement de la Commission financière, qui finalement ne propose rien lors de l'établissement du budget et ne peut pas contrôler grand chose. Une lettre du GPP en ce sens est envoyée aux Présidents du Grand Conseil et du Conseil d'Etat, qui la reçurent assez fraîchement.

"C'est assez inhabituel", nous dira le Président du Conseil d'Etat.

### **Quorum**

En mars 1991, il y a une révision de la loi sur les droits politiques qui propose de descendre le quorum de 10% à 7 ou 5%, mais en supprimant les apparentements. La parti libéral veut garder le statu quo, les radicaux veulent 7% sans apparentement, le PS veut 5%, avec ou sans apparentement, et le GPP pas de quorum du tout, mais en tout cas conserver l'apparentement si le quorum reste à 5 ou 7%. Aucune majorité ne se dessinant, c'est l'immobilisme qui triomphe : on en reste à 10% de quorum avec apparentement.

Il faut à nouveau apprécier la manoeuvre des radicaux; supprimer les apparentements pour éliminer tous les petits partis (de gauche). C'était bien sûr viser notre nouvelle entente, entre E&L, POP et PS. N'étant pas assurés de faire toujours 5% ou 7%, nous ne voulions pas de cette solution. L'ironie fut néanmoins que le parti radical du Locle n'atteignit pas le quorum de 10% aux Communales de 1992.

### **Loi de Santé**

Dans le domaine de la santé, il y eut plusieurs interventions de Francine Fellrath et de Michel Chuat, respectivement infirmière et médecin. C. Piguet déposa aussi une motion concernant des mesures écologiques dans les hôpitaux.

Mais le grand débat concernant la santé eut lieu à propos de la loi de santé proposée par Michel von Wyss. Une première mouture proposée par Jean Claude Jaggi avait été reçue très fraîchement. Michel von Wyss travailla avec plusieurs conseillers pour préparer une toute nouvelle loi. Celle-ci fut reçue avec beaucoup d'éloges, tant de gauche (ce qui était normal) que de droite. Dans plusieurs chapitres, elle osait dire ce qui se pratiquait déjà ici ou là. Le patient était remis au centre de scène, il était responsabilisé, avec obligation pour le médecin

de le renseigner complètement. Les médecines parallèles n'étaient plus condamnées, mais elles échappaient simplement à la loi.

Bien sûr tout n'alla pas si vite que cela. La droite comme le PS trouva à redire, et une commission de 15 membres fut créée pour étudier la loi. Lors d'un séminaire à Dombresson avec Michel von Wyss à propos de cette loi de santé, C. Piguet fut désigné comme membre de cette Commission, tout le monde voulant éviter d'y placer un spécialiste. Néanmoins, cette Commission comportera trop de spécialistes, Mme Berger, présidente, pharmacienne, les directeurs des hôpitaux de Neuchâtel et de Chaux-de-Fonds, etc... Les travaux de la commission furent lents, au rythme de 1 à 10 articles par séance, comme dans toute commission, la gauche accusant la droite de freiner volontairement les travaux, la gauche bavardant chaque fois davantage à chaque séance. Bref, la loi ne sera pas votée avant la fin de la législature.

### **Logements**

En octobre 1991, la droite essaie d'assouplir la loi cantonale limitant la vente d'appartements loués, sur certains points relativement mineurs. Néanmoins, à la suite d'une arrogance certaine de la droite dans ce domaine particulièrement sensible, la gauche et le GPP refusent cet assouplissement qui est tout de même voté par le Parlement par 55 voix contre 41.

La gauche, le POP, E&L, les associations de locataires comme l'ANLOCA, lancent immédiatement un référendum. Celui-ci recueille facilement les signatures nécessaires, et au vote du peuple en mai 1992, l'assouplissement demandé par la droite est refusé.

### **PC**

En octobre 1991, à l'occasion d'un rapport demandant un crédit pour la construction d'un ouvrage de PC, le groupe des petits partis refuse le crédit, considérant la protection civile comme non prioritaire, inutile tant qu'elle aura pour but

d'intervenir qu'en cas de guerre. En outre, sa mission est de plus en plus floue, certains demandant son intervention en cas de catastrophes, auquel cas elle doit être réorganisée. Comme le rapport est accepté par le Grand Conseil, le GPP dépose alors une motion C. Piguet urgente visant à couper voire à réduire les crédits de la protection civile inscrits au budget de l'Etat, en particulier dans ces périodes difficiles sur le plan financier. L'urgence est refusée, et la motion reste inscrite à l'ordre du jour. En parallèle, une telle motion sera aussi déposée par E&L au Conseil Général de la Ville de Neuchâtel, et elle sera acceptée début 1993.

### **Un premier recul : les Nationales 1991.**

Avant ces élections, la Liste Libre de Fernand Cuche avait rejoint Ecologie et Liberté. Si bien qu'en octobre 1991, il n'y avait plus qu'une seule liste écologiste pour les élections nationales (19-20 octobre 1991) avec 5 candidats pour le Conseil National. Pour le Conseil des Etats, le candidat commun aux POP et à E&L était Alain Bringolf, au côté de Pierre Dubois pour le PS.

Les élections nationales 1991 produisirent les résultats suivants (les résultats en bulletins sont en général un peu en dessous des résultats réels en suffrages) :

<u>district :</u>	<u>E&amp;L (bull.)</u>	
- district de Neuchâtel :	6,9 %	
- district de la Chaux-de-Fonds :	6,52 %	
- district de Boudry :	5,84 %	
- district du Val de Travers	4,17 %	
- district du Val de Ruz	6,96%	
- district du Locle	4,16%	
	<hr/>	
- tout le canton :	6,12%	(8,0 % suffrages)

Les scores des candidats furent les suivants :

Fernand Cuche	4832 voix
Jean-Carlo Pedrolì	3674 voix

---

Claudette Bovet	2223 voix
Christian Piguet	2105 voix
Hughes Wülser	1819 voix

Il n'y eut aucun élu écologiste. La députation neuchâteloise au Conseil National resta formée de deux socialistes, de deux libéraux et d'un radical, alors que la droite remporta les deux sièges au Conseil des Etats.

En Ville de Neuchâtel, les suffrages pour Ecologie et Liberté ont été de 10,57 % (suffrages). Le résultat en bulletins est de 7,84 %. En Ville de Chaux-de-Fonds, le résultat en bulletins est de 6,48 %. Quelques résultats de communes sont à souligner : Le Pâquier avec 17,19 %, Villiers avec 13,79 %, Valangin avec 9,16 %

### **Panique**

Dans toute la Suisse romande, il y a un recul sensible des écologistes. Si Ecologie et Liberté fait 8%, c'est encore pas mal du tout, puisque Genève descend de 11,5% à 6,7%, Vaud de 8,4% à 6,3%. Ce recul n'existe pas en Suisse Alémanique, le résultat du PES étant de 6,2% sur tout le pays. Mais c'est la panique chez les Romands. Laurent Rebeaud, qui a été élu à la raclette, convoque une coordination romande, et l'on parle presque de scission entre les Alémaniques et les Romands. Le PES dit Non à presque tout, à l'EEE (Espace Economique Européen), aux NLFA (Nouvelles Lignes Ferroviaires Transversales), au FMI (adhésion de la Suisse au Fond Monétaire International). Les romands ne comprennent pas ces refus, et souvent l'on a entendu des jeunes dire : " Non, je ne vote plus écolo, ils sont contre l'Europe".

En fin de séance de coordination romande, Laurent Rebeaud propose de discuter en 10 minutes et si possible de déterminer sur quoi on tient et sur quoi on lâche concernant le FMI, les NLFA, la CE, l'EEE, les avions F/18, la génétique. Chacun trouve que cela va beaucoup trop vite, mais cela en fera réfléchir beaucoup.

### **EEE**

Le vote pour ou contre l'EEE (Espace Economique Européen) est fixé au 6 décembre 1992. Ecologie et

Liberté propose à ses membres 15 thèmes, à classer avec poids et notes, pour lesquels l'entrée de la Suisse dans l'EEE aurait des implications. Le résultat est une note globale légèrement supérieure à la moyenne, indiquant que l'Europe n'est pas rejetée par E&L, ni d'ailleurs plébiscitée. Le débat a été important, certains membres d'E&L restent sur leurs positions "Oui à l'Europe, mais pas la CE, une Europe meilleure, écologique,..." D'autres membres d'E&L sont partisans déclarés de l'EEE et plus encore de la CE, celle-ci fournissant le contre-pouvoir politique à une construction européenne qui ne peut rester que économique comme l'EEE. Un débat au Grand Conseil en juin 1992 montre que tous les partis sont favorables à l'EEE.

Le peuple suisse rejette l'EEE le 6 décembre 1992, avec une profonde cassure entre la Suisse romande, très largement acceptante, et la Suisse alémanique qui rejette aussi largement le traité. Certains des parlementaires du PES au Conseil National, comme Rebeaud, pensent qu'une position commune des écologistes romands, au travers d'un communiqué, serait une bonne chose. Mais l'affaire traîne et ne se fera finalement pas, chacun ergotant sur un texte de L. Rebeaud pourtant assez clair.

### **Election**

Il y a une élection complémentaire pour le Conseil d'Etat fin mars 1992, à la suite du départ de Jean-Claude Jaggi. C'est un duel libéro-libéral, puisque c'est Pierre Hirschy qui est le candidat du parti libéral, opposé à un autre libéral, Jean Dominique Cornu. E&L a la tentation d'organiser un débat entre ces deux Messieurs pour émettre éventuellement une recommandation de vote. Mais ce débat est refusé par Pierre Hirschy. Peut-être avec raison, car Monsieur Cornu n'essayait que de se mettre en avant dans cette histoire.

### **Agriculture**

En mai 1992, Michel von Wyss reprend le département de l'agriculture, en laissant la Police à Pierre Hirschy. Surprise dans le canton, l'agriculture

n'est plus le domaine réservé à un agriculteur et à un libéral. Même le PS en est contrarié. Michel von Wyss devient aussi Président du Conseil d'Etat.

**Logement**

En mars 1992, un projet sur l'aide au logement proposé par le Conseil d'Etat est renvoyé en Commission, ce qui, pour la droite, est toujours un moyen de gagner du temps. En juin 1992, la droite refuse de continuer à laisser publier les transferts immobiliers (avec les prix) dans le Feuille d'Avis, ceci malgré tous les appels à une plus grande transparence dans ce marché.

**Chômage**

En mars 1992, le Conseil d'Etat propose d'instaurer une taxe de 2% de l'impôt cantonal au titre de solidarité avec les chômeurs. Cette mesure est acceptée par le GPP et le Grand Conseil.

**Mensuration**

La droite a proposé de privatiser le service des mensurations cadastrales, en accusant l'Etat d'être non rentable. A l'occasion d'un projet du Conseil d'Etat, la droite propose des amendements en ce sens, à savoir d'obliger l'Etat à confier ces travaux à des particuliers, ce qui aurait coûté 10 millions de plus à l'Etat. Le projet est retiré, mais on constate à quel point le rôle de l'Etat est confus dans l'esprit des gens de droite. Obliger l'Etat à confier des travaux à des particuliers, en l'occurrence radicaux et libéraux, ce n'est pas une économie libérale mais une économie planifiée. Accuser l'Etat de n'être pas concurrentiel, c'est voir dans l'Etat un concurrent qui "pique" du travail au privé. Et utiliser des moyens autre que la seule concurrence pour fausser le marché en sa faveur.

**Partage**

Le partage du travail, thème cher aux écologistes depuis longtemps, et si peu pris au sérieux. Jusqu'au chômage qui s'installe en Suisse, et certains semblent changer d'avis.

Le GPP intervient un certain nombre de fois au Grand Conseil concernant le partage du travail, lors de débats sur le chômage

et les mesures de crise. Une motion de J-C Pedroli, demandant d'accorder la possibilité aux employés de l'Etat de réduire de quelques % le temps de travail (une semaine de vacances de plus), est refusée. Lors du débat en février 1993 concernant le numerus clausus à l'école normale, le GPP refuse la mesure, et propose que les élèves qui entrent dans cette école, puisqu'ils sont en gros deux fois trop, s'engagent à travailler ensuite à temps partiel. Cela devrait résoudre le problème : notre proposition est refusée, le numerus clausus accepté ! Enfin, en fin de législature, le Conseil d'Etat propose de passer de 10 à 5 départements. Pourquoi pas, et le GPP prolonge la discussion : pourquoi ne pas avoir 11 Conseillers d'Etat, un Président, et deux Conseillers d'Etat à temps partiel par département ?

Le problème des doubles mandats est aussi souvent évoqué, certains Conseillers d'Etat ou magistrats étant payés à la fois par le canton à 100% et rétribués à temps partiel par la Confédération pour leurs mandats politiques au niveau national. Le GPP souhaite que le salaire soit limité à un 100%.

### **Budget**

Le GPP se montre divisé quant à l'acceptation du budget 1993, avec un déficit de 58 millions. Certains sont disposés à l'accepter, ce budget ne reportant pas les difficultés financières de l'Etat sur les plus faibles, les autres ou les Communes, et il ne prévoit pas de réduction linéaire. Le Conseil d'Etat a fait des choix, il a eu le courage politique de les proposer au Grand Conseil, et le gouvernement est de majorité de gauche.

Tout cela laisse apparemment indifférents certains députés du GPP. Ces choix ne sont pas bons, ils touchent quand même au social, c'est un gouvernement de gauche qui agit un peu comme un gouvernement de droite.

### **Gymnase**

Le GPP est aussi partagé pour l'éventuelle suppression du gymnase du Val de Travers lors de la discussion du budget 1992. Toucher une école est

grave pour une région. D'autre part, le gymnase doit être pour ses élèves une ouverture sur le monde et sur les autres, ce qu'il est difficile de réaliser dans un gymnase aux effectifs confidentiels comme celui du Val de Travers. D'autre part, dans une sorte de marché, le gouvernement proposait de supprimer le gymnase, mais de renforcer les écoles techniques du Val de Travers en inaugurant une nouvelle formule basée sur des centres de compétence. Malheureusement, la formule proposée laissait plusieurs députés très sceptiques. La suppression du Gymnase est acceptée par le Grand Conseil, mais elle est refusée par le peuple en mars 1993.

## **Rail**

Ecologie et Liberté et le POP ont obtenu un très beau résultat : 10'000 signatures pour une pétition demandant aux Chambres Fédérales de revenir sur le démantèlement des lignes secondaires CFF dans le canton, en particulier la ligne du Val de Travers et celle entre La Chaux-de-Fonds et Le Locle. Que 10'000 signatures soient recueillies en peu de temps par nos deux petits partis montrent à la fois l'attachement de la population neuchâteloise aux lignes CFF régionales et le travail de nos deux partis pour la récolte des signatures.

C'est la notion de service public qui est remise en cause par le démantèlement de ces lignes. Un service public ne peut pas raisonner uniquement en termes de rentabilité. Il doit tenir compte d'aspects politiques, à savoir que les différentes régions de notre pays doivent être traitées de manière équitable. Il n'est pas acceptable qu'un service public décide de lui-même de ne plus rendre les services qu'on attend de lui à telle ou telle région, souvent déjà préétablie, sous prétexte que ces services ne sont pas rentables.

Les 10'000 signatures sont déposées à Berne en mai 1993 par les Présidents des partis POP et E&L, Alain Bringolf et Christian Piguet. Une conférence de presse réunissait quelques Conseillers nationaux du PS, PES et POP.

**Hôpitaux**

Michel von Wyss et le Conseil d'Etat propose une nouvelle planification hospitalière qui consiste à donner d'autres missions plus légères aux hôpitaux de district, et à conserver les deux hôpitaux de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds comme hôpitaux principaux. Cela signifie fermer les services de chirurgie et de maternité dans les hôpitaux de la Béroche, de Landeyeux et du Locle. Tollé général dans ces hôpitaux et dans la population des régions concernées. E&L est le seul parti à soutenir ce point de vue, tous les autres se déclarent d'accord avec le diagnostic mais pas avec les conclusions, en se gardant d'ailleurs bien d'indiquer d'autres solutions. Il faut aussi dire que l'on est à la veille des élections cantonales.

**Elections**

Fin 1992, les préparatifs des élections cantonales commencent. Il n'y a pas de problème pour les apparentements avec le POP et le PS. E&L désire se présenter dans davantage de districts, et engage à temps partiel Pascale Auret Berthoud pour contacter un maximum de gens et dresser des listes de candidats dans les districts de Boudry, du Val de Ruz, et si possible dans celui du Locle. Un programme est mis sur pied, un tract est rédigé, les listes se présentent bien dans les districts de la Chaux-de-Fonds, Boudry, dans une moindre mesure au Val de Ruz où il n'y a que deux candidatEs, finalement rien au Locle, et une petite liste pour le district de Neuchâtel. Il y a de nombreux débats et interviews dans la presse écrite et parlée et des stands sont organisés régulièrement, aussi pour faire signer notre pétition concernant le démantèlement des lignes secondaires CFF.

**M. von Wyss**

Pour le Conseil d'Etat, les deux petites formations, Ecologie et Liberté et le POP, décident de soutenir à nouveau un candidat unique en la personne de Michel von Wyss. Ce ne fut pas facile du côté POP. Même après un débat de fonds vers fin décembre 1992, toute une partie des jeunes du POP refusent

de faire quoi que ce soit pour la campagne de Michel. Pour E&L, le soutien à Michel non Wyss fut acquis dès le départ, mais nous devions attendre de savoir ce qu'allait décider le POP, et nous avons quelques craintes à ce sujet. Début janvier, 1993 nous décidions avec le POP et le PS de soutenir la candidature de Michel von Wyss au Conseil d'Etat. Quelques séances E&L de préparation de la campagne s'effectuent avec une quarantaine de personnes, dont Michel von Wyss.

### **Les résultats des élections cantonales de 1993.**

Pour le Conseil d'Etat, les résultats lors du premier tour (17-18 avril 1993) furent les suivants :

1) Pierre Hirschy	élu (Libéral)	22430 voix	59.87%
2) Jean Guinand	élu (Libéral)	21678 voix	57.86%
3) Maurice Jacot	élu (Radical)	20239 voix	54.02%
4) Francis Matthey	élu (PS)	19598 voix	52.31%
5) Pierre Dubois	élu (PS)	19049 voix	50.85%
6) Michel von Wyss	non élu (GPP)	14890 voix	39.75%

Ce résultat, obtenu au premier tour déjà, et quelques heures avant celui du Grand Conseil, montrait la défaite que les partis de progrès devaient assumer. Le gouvernement redevenait ce qu'il avait été avant 1989 : deux libéraux, un radical, et deux socialistes.

Michel von Wyss n'était plus Conseiller d'Etat. C'était la première immense déception de ces élections, et les résultats pour le Grand Conseil n'allaient pas être de nature à nous consoler.

Les résultats pour le Grand Conseil furent marqués par un recul sensible des partis dits de progrès, et dans les quatre districts où se présentait Ecologie et Liberté, ils furent les suivants :

<u>District</u>	<u>E&amp;L (bull)</u>	<u>E&amp;L(suffr)</u>
Neuchâtel	6,4 %	6,88 %
Chaux-de-Fonds	7,4%	7,71 %
Boudry	5,4 %	5,76 %
Val de Ruz	5,2 %	4,75 %

Il est encore intéressant de mentionner le résultat des Villes. En Ville de Neuchâtel, Ecologie et Liberté recueille 7,99 % en bulletins (8,54 % en suffrages). Le résultat au niveau du district est nettement moins bon, Ecologie et Liberté n'ayant pas encore réussi à s'implanter dans les autres communes. En Ville de Chaux-de-Fonds, le résultat est de 7,55 %. Parmi les très forts scores d'Ecologie et Liberté dans les autres communes, on peut signaler Rochefort (12,6%), Brot-Dessous (19,2 % et 5 bulletins sur 27), Fresens (9,2%), Villiers (11,3%), Montmollin (10%).

La répartition des bulletins entre partis bourgeois et partis de progrès fut le suivant :

- Bulletins Libéraux-Radicaux : 56,1 %
  - Bulletins PS, E&L, POP : 38,9 %
- Les 5% restant sont les bulletins sans dénomination et l'UDF (0,87%).

La répartition des sièges au Grand Conseil vit un recul de 8 sièges dont 2 à Ecologie et Liberté qui se retrouve avec 5 sièges seulement. L'écart de 3 sièges entre la droite et la gauche se creuse pour arriver à 19 sièges, presque autant qu'avant 1989 (23 sièges).

<u>District</u>	<u>Rad</u>	<u>Lib</u>	<u>PS</u>	<u>E&amp;L</u>	<u>POP</u>
Boudry	7(+1)	9(-)	7(-2)	1(+1)	
Travers	3(-)	3(+1)	2(-1)		
Val Ruz	3(-)	3(-)	3(-)		
Locle	1(-)	5(+1)	4(-1)		1(-)
Chx-Fds	5(+1)	7(+1)	10(-2)	2(-)	3(-)
Neuchâtel	10(+2)	11(+1)	13(-)	2(-3)	
<b>TOTAL</b>	<b>29(+4)</b>	<b>38(+4)</b>	<b>39(-6)</b>	<b>5(-2)</b>	<b>4(-)</b>

\_\_\_\_\_ 67 sièges \_\_\_\_\_ 48 sièges \_\_\_\_\_

Les candidats d'Ecologie et Liberté obtinrent les scores suivants :

- district de Neuchâtel

Fernand Cuche	1291 voix	élu
Jean-Carlo Pedroli	1260 voix	élu
Christian Piguet	998 voix	
Marlène Burri	858 voix	
Michel Rusca	786 voix	
Christian Voirol	776 voix	
Yann Lenggenhager	764 voix	

	Jacques Meyrat	749 voix	
	Willy Perret-Gentil	660 voix	
- district Chaux-de-Fonds			
	Hughes Wülser	929 voix	élu
	Francine John	882 voix	élue
	Sonia Droz	811 voix	
	Patrick Erard	808 voix	
	Charles Faivre	785 voix	
	John Robert	744 voix	
	Pierre Monnat	672 voix	
	Didier Leuba	664 voix	
	Suzanne Gerber	658 voix	
	Alain Maillard	613 voix	
	A. von Kaenel	581 voix	
- district Boudry	Valérie Gasser	652 voix	élue
	Laurent Debrot	619 voix	
	Jean-Paul Berthoud	618 voix	
	Nicolas de Pury	612 voix	
	Pascale Auret	607 voix	
	Béatrice Nys	595 voix	
	Ph. Weissbrodt	580 voix	
- district Val de Ruz	Diane Skartsounis	313 voix	
	Didier Gobbo	303 voix	

Valérie Gasser, déménageant à Lausanne, fut remplacée par Laurent Debrot en 1995.

### Soirée

La soirée électorale se déroula tristement, à la Colonie Libre Italienne, en compagnie du POP et de Solidarités. Nous savions déjà vers 17 heures que Michel von Wyss était battu. Des interviews étaient prévus au Château, pour les radios, les TV et la Presse écrite. Les gens de droite avaient franchement un sourire de vainqueur, à gauche, c'était triste. Michel von Wyss semblait encaisser très bien, et resta très mesuré et digne dans ses déclarations. D'autres, à gauche, étaient franchement en colère : "Après ce que nous avons fait au gouvernement, jeter Michel comme cela, c'est vraiment dégoûtant !"

**Les %**

Comparer le résultat en % (environ 7%) d'Ecologie et Liberté en 1993 à d'autres résultats est intéressant. Par exemple avec la France, lors des élections législatives du 21 mars 1993, qui vit un vrai raz de marée de la droite (400 sièges sur 500 environ) et 7,63 % de suffrages pour les partis écologistes alliés, soit les Verts de Antoine Waechter et Génération Ecologie de Brice Lalonde. Il faut dire que ceux-ci avaient été crédités de plus de 15 % par le sondages, et que ces presque 8% avaient été ressentis comme un échec.

**Groupe**

Quelques jours plus tard, nous décidions de former un groupe de 9 parlementaires (5 E&L, 4 POP-unité socialiste). Il n'y avait pas de raison de changer cette formule qui nous convenait très bien, même si ce groupe n'aurait plus de Conseiller d'Etat. Après Christian Piguet (non réélu), c'est Claudine Stähli (POP) qui fut choisie comme présidente de groupe. Alain Bringolf, premier vice-président du Grand Conseil, et qui devait être élu président, ne le sera pas. Le règlement du Grand Conseil précise en effet que le groupe doit comporter au moins dix parlementaires pour être présent au bureau. Alain disait bien qu'il ne serait jamais président, la droite trouverait bien quelque chose pour l'en empêcher.

---

## CHAPITRE 7

### COMMENTAIRES A PROPOS DES CANTONALES 1993

- Ambiance** L'ambiance est bonne au sein d'Ecologie et Liberté avant les élections cantonales 1993. On espère obtenir des résultats meilleurs que ceux des Nationales de 1991 et des Communales de 1992, même si l'on pense que la gauche n'obtiendra pas la majorité au Grand Conseil. Pour le Conseil d'Etat, les optimistes pensent que le courage politique de Michel von Wyss, par exemple ses décisions courageuses en matière de planification hospitalière, lui vaudront une ré-élection. Les pessimistes ne parlent pas trop.
- Les idées** Par contre, sur le plan des idées et des projets, nous nous sentons très forts et parfaitement à l'aise. Pendant une législature, E&L a pu pratiquement prendre position une fois ou l'autre sur tous les sujets politiques "chauds". Sur le logement, sur l'Europe, sur l'économie, les finances de l'Etat, les transports, et bien d'autre encore. Certaines idées impliquent immédiatement un conflit gauche-droite, comme le logement et l'immobilier. D'autres ne provoquent pas des luttes si compactes, mais le clivage reste souvent un bloc PS, POP et E&L opposé aux partis de droite.
- Intervention** La principale source de conflit entre la droite et les partis de progrès tient au rôle que doit jouer l'Etat dans la société. Pour la droite, l'Etat ne doit pas intervenir dans le marché libre, celui-ci doit fonctionner tout seul. Par exemple, dans le domaine de l'immobilier, la droite réclame moins d'entraves de l'Etat en parlant de revitalisation du marché. Cela ne l'empêche pas de refuser les publications avec les prix des transferts immobiliers, ce qui rendrait ce marché un petit peu plus proche d'un marché concurrentiel. Néanmoins, ce marché ne le sera jamais, car le locataire est dans une vraie situation de dépendance vis-à-vis de son propriétaire.

**L'Etat**

La droite critique à la fois l'Etat de trop intervenir, et de ne pas favoriser l'économie (ou l'agriculture, ...) lorsque cela ne va trop bien. L'Etat est vu comme un ennemi, un concurrent, et comme un client qui doit faire certaines choses. C'est de la faute à l'Etat s'il y a du chômage, s'il y a des règlements de toutes sortes à observer. L'Etat n'est pas rentable, il coûte fort cher, le privé ne peut que faire mieux. Néanmoins, l'Etat est un client qu'il faut conserver, et il ne s'agirait pas de confier des travaux à des entreprises non neuchâtelaises.

Il y a là une très grande différence entre la gauche et la droite. Pour la gauche, l'Etat doit protéger les plus faibles, y compris l'environnement qui ne peut se défendre tout seul. Ce n'est pas, comme le souhaite la droite, un Etat qui fasse marcher l'économie, avec au besoin des méthodes à l'opposé de leurs discours libéraux, comme limiter la concurrence, privilégier les cartels, apporter des subventions à l'agriculture, et bien sûr privatiser ce qui va bien, comme les mensurations cadastrales.

**La droite**

Les élections cantonales ont vu une forte poussée de la droite au détriment de la gauche et des écologistes. Celle-ci est due essentiellement à la crise économique. Beaucoup de gens ont la certitude que la droite est mieux à même de nous sortir de la crise que la gauche, et à fortiori que les écologistes.

**Mythe**

Ce mythe est singulièrement tenace, même si chacun peut se rendre compte facilement que personne ne sait vraiment comment sortir de la crise. Malgré un gouvernement à majorité de gauche prenant ces quatre dernières années des décisions courageuses combattues souvent par la droite au nom d'égoïsmes locaux, ce mythe tient toujours bon. Que les écologistes posent les vraies questions à propos de la finalité de notre société industrielle qui veut produire toujours plus avec moins de travail, cela n'égratigne même pas ce mythe.

- Michel** Ainsi, ce mythe est si tenace que le Conseiller d'Etat Michel von Wyss, à la fois proche des valeurs de la gauche et des écologistes, n'a pas été réélu, que les trois partis PS, E&L et POP reculent de 8 sièges au Grand Conseil, les écologistes en perdant 2. Nous sommes à la fois très déçus et très inquiets de ce résultat. Il montre finalement qu'en période de crise, une partie de notre population se détourne des valeurs de solidarité et encore davantage de l'écologie, les percevant comme un luxe que l'on n'a plus les moyens de se payer. Alors qu'au contraire elles sont plus que jamais nécessaires.
- Long terme** Ce réflexe de peur face à l'avenir ne nous dispense pas d'être d'autant plus solidaires que la crise est grave, de penser d'autant plus à protéger notre environnement pour ne pas aggraver la crise en détruisant ce que la nature nous offre pour vivre, et de penser à long terme pour éviter que nos enfants payent demain au centuple nos erreurs d'aujourd'hui.
- Merci** Ecologie & Liberté tient à remercier très sincèrement le Conseiller d'Etat Michel von Wyss pour son action courageuse lors des quatre années passées au Conseil d'Etat. L'histoire du canton de Neuchâtel retiendra certainement le passage trop rapide de ce magistrat peu conventionnel. Nous remercions finalement toutes celles et tous ceux qui ont voté pour les trois candidats de gauche au Conseil d'Etat et pour les candidats d'Ecologie & Liberté au Grand Conseil.

## CHAPITRE 8

## ECOLOGIE ET LIBERTE ET LES COMMUNALES (1992-1996)

En ce début d'année 1992, Ecologie et Liberté prépare les élections communales. Des listes sont établies à La Chaux-de-Fonds, à Neuchâtel et à Rochefort. Lors de la précédente législature, Ecologie & Liberté n'avait pas été présente au Conseil Général de la Ville de Neuchâtel, puisqu'aucun apparemment n'avait été conclu et que le 10% fatidique n'avait pas été atteint.

**Les résultats des Communales 1992.**

En 1992, Ecologie et Liberté se présente dans plusieurs communes. En Ville de Neuchâtel, deux petites listes se présentent avec apparemment, l'une écologiste (E&L) et l'autre appelée Solidarités. En Ville de la Chaux-de-Fonds, l'apparemment s'effectue avec le POP. De plus, tant à Neuchâtel qu'à Rochefort, l'apparemment est aussi conclu avec le parti socialiste.

Les résultats des élections communales des 3 et 4 mai 1992 ont les résultats suivants :

<u>commune :</u>	<u>E&amp;L(bull)</u>	<u>E&amp;L(suffr.)</u>
- Ville de Neuchâtel :	8,24 %	9,07 %
- Ville de la Chaux-de-Fonds :	8,37 %	8,56 %
- Commune de Rochefort :	20,73 %	21,02 %

Pour E&L en Ville de Neuchâtel, cela représente 3,72 sièges et 3,5 sièges en Ville de la Chaux-de-Fonds. Les scores des candidats sont les suivants :

Neuchâtel :	Jean-Carlo Pedroli	1109 voix	élu
	Christian Piguet	885 voix	élu
	Carole Dufour	873 voix	élue
	Nicolas de Pury	855 voix	
	Suzanne Meseguer	843 voix	
	Jean-Luc Duport	806 voix	
	Christian Fellrath	800 voix	
	Michel Rusca	765 voix	
	Catherine Loetscher	756 voix	

Pascal Duport	736 voix
Christian Voirol	726 voix

Pour Solidarités, les élus sont Eric Augsburger, Mathieu Menghini et Aline Bandelier. On décide de former un seul groupe au Conseil général avec six élus, à l'image de ce qui existait au niveau du grand Conseil avec le groupe des petits partis (GPP). On décide après beaucoup de discussions d'appeler ce groupe Ecosol. Nicolas de Pury remplace Carole Dufour lorsque celle-ci, par surcharge de travail, démissionne en été 1995.

Chaux-de-Fonds :	Charles Faivre	967 voix	élu
	Patrick Erard	920 voix	élu
	John Robert	887 voix	élu
	Sonia Droz	883 voix	
	Luigi Stähli	851 voix	
	Jean Monnat	819 voix	
	Suzanne Gerber	798 voix	

Rochefort :	Pierre Tschantz	103 voix	élu
	Pierre-Yves Dubois	97 voix	élu
	Laurent Debrot	91 voix	élu
	un siège à repourvoir		
	Caroline Mathez élue		
	Bernard Guye		élu

Pierre-Yves Dubois étant élu au Conseil Communal, il reste finalement deux sièges à repourvoir, et il fut nettement plus facile de trouver des gens pour les occuper que, auparavant, pour les mettre sur la liste. C'est Caroline Mathez et Bernard Guye qui occupent ces deux sièges.

Brot-Dessous :	Jean-Paul Berthoud	40 voix
	Pascale Auret Berthoud	37 voix

Les deux époux Berthoud se présentent sur une liste d'entente communale, qui n'en avait d'ailleurs que le nom, car ils démissionneront assez vite suite à des bringues de village comme on a de la peine à en imaginer en cette fin de XXe siècle.

### **Victoire**

La seule victoire de ces élections fut le passage à gauche de la Ville de Neuchâtel, redoutée par les gens de droite. "Scénario Catastrophe", avait prédit

le Conseiller Communal Jean-Pierre Authier (Lib.) lors d'un débat à TV Canal Alpha+ avec Christian Piguet (E&L). Il faut dire que lors de la précédente législature, il y avait eu une majorité de suffrages pour la gauche et des écologistes (55% contre 45%), mais une majorité de sièges à droite par le fait qu'E&L, n'ayant pas atteint le quorum, n'avait aucun représentant. En 1992, les résultats en suffrages furent 34,55% pour le PS, 9,07 % pour E&L et 8,17 % pour Solidarités, soit un total de 51,79 % pour les partis de progrès. En sièges, 21 sièges à gauche contre 20 aux partis de droite. Néanmoins, dans l'ensemble du canton, il y eut un virage à droite, une avance libérale assez nette au détriment du parti socialiste.

### **Exécutif**

Déjà avant les élections, lors de discussions avec le PS, nous avons dit que nous n'avions personne pour l'Exécutif. Mais sitôt les élections passées, le problème se posa de manière très claire : le groupe Ecosol devrait revendiquer un siège, le PS deux sièges au Conseil Communal. Christian Piguet, le seul à avoir déjà siégé au Conseil Général, fut bien sûr sollicité, mais il refusa.

Ayant peu de goût pour le pouvoir, être très probablement Directeur des Finances de la Ville, cela ne le tentait pas, bref il avait un peu peur de devoir faire un métier qu'il n'aimerait pas. Mais la raison principale est la passion qu'il avait de son métier, ingénieur et cadre au CSEM, ainsi que chargé de cours à L'Université.

Monika Dusong fut candidate du PS, et élue. La première femme à l'Exécutif de la Ville. Il y a avait donc trois Conseillers Communaux du PS, Monika Dusong, Blaise Duport et André Bühler, ainsi que Jean-Pierre Authier, libéral, et Didier Burkhalter, radical. Monsieur Bugnon, libéral, ancien Directeur des Finances, ne s'était pas représenté.

En cours de législature, il avait été entendu au sein du PS avec André Bühler qu'il arrêterait au bout de deux ans, pour laisser la place à quelqu'un d'Ecosol. En été 1994, Eric Augsburgger accepta d'être candidat après bien des hésitations. Mais tout cela tourna autrement; André Bühler affirma ne s'être jamais engagé à partir, et il décida de rester. Il y eut quelques mécontents, au PS s'entend.

## Vélos

La première affaire sérieuse de la législature 1992-1996 au Conseil Général de la Ville de Neuchâtel est le plan de circulation et celui des aménagements cyclables. Le Conseil Communal s'y prend très mal: il met en consultation le plan de circulation en été 1992, auquel Ecologie et Liberté (Ecosol) fait une réponse positive avec une seule grosse critique : l'absence de tout projet de piste cyclable. Nous comprenons alors que c'est Didier Burkhalter qui est responsable des circulations, et Blaise Duport des pistes cyclables, et que rien n'est coordonné. En automne, le plan des pistes cyclables est mis en consultation. Il prévoit des pistes communes bus-vélos sur le 1er Mars, alors que le plan de circulation l'excluait. Voilà ce qui va faire problème.

L'affrontement gauche-droite est programmé: avec Blaise Duport, la gauche soutient des pistes cyclables sur le 1er Mars, avec Didier Burkhalter, la droite soutient le contraire, à savoir pas de pistes communes bus-cyclistes sur le 1er Mars. Il y a encore tentative de la part du Conseil Communal de mettre sur pied une solution de compromis, celle-ci consiste à loger les pistes cyclables sur les rues parallèles au 1er Mars. Ce projet est proposé au Conseil Général en mars 1993.

C'est l'affrontement gauche-droite, à une nuance prêt. Christian Piguet est prêt à voter tout de même le projet pour ne pas le retarder, son désir étant de tout mettre en place pour l'ouverture de la N5 en tunnel sous la Ville le 18 juin 1993. C. Piguet refuse avec la droite le renvoi en Commission, le Conseil

Général doit alors se prononcer sur le projet, et en particulier sur l'amendement de la gauche qui rétablit les pistes cyclables sur le 1er Mars tout en acceptant celles qui seront sur les rues parallèles. Cet amendement est accepté par la gauche contre la droite, C. Piguet s'étant abstenu. La gauche sourit, la droite fait grise mine.

Mais l'histoire n'est pas finie. Le 19 mars, un référendum est lancé par la droite, qui ne veut pas de piste cyclable sur le 1er Mars. Il n'y aura donc rien le 18 juin, comme l'avait prédit C. Piguet. Le référendum obtient le nombre de signatures, mais Daniel Perdrizat, en bon juriste, pense qu'un seul référendum ne peut pas porter sur deux arrêtés, celui du plan de circulation et celui du plan des pistes cyclables. Il a bien sûr raison sur l'aspect juridique, mais pas sur celui du sens commun, puisque c'est bien sur les pistes cyclables, oui ou non, au 1er Mars, que se situe le problème politique.. Débouté, puis encore débouté, il ira jusqu'au Tribunal Fédéral qui le débouterà encore. Et la droite de crier que la gauche a peur du verdict populaire et fait tout pour l'empêcher.

La date de la votation approche, elle est fixée au 20 février 1994, avec l'initiative des Alpes. Le verdict est sévère pour la gauche: un peu plus de 21% de oui ! Pas de plan de circulation en juin 1993, en fait il se mettra peu à peu en place en 1995, soit deux ans après l'ouverture de la N5 en tunnel sous la Ville !

## N5

Le 18 juin 1993, c'est l'ouverture des tunnels autoroutiers sous la Ville de Neuchâtel. C'est surtout l'occasion de se souvenir que l'ancien MPE, avec Jacques Knoepfler comme président, ancêtre du parti écologiste Ecologie et Liberté, a été un ardent défenseur de ce tracé en tunnel. Cette histoire est exemplaire : le MPE a été critiqué plus que tout autre parti, même aujourd'hui les écologistes et Ecologie et Liberté ne sont pas pris trop au sérieux.

Beaucoup semblent penser qu'il y avait d'autres problèmes plus urgents que l'écologie, et pourtant .... Il reste aux habitants de Neuchâtel de 1993 à adresser une pensée pleine de reconnaissance aux membres fondateurs du MPE pour avoir fait en sorte qu'une autoroute ne coupe pas Neuchâtel de son lac.

## **Motions**

Plusieurs motions furent déposées par les écologistes du groupe Ecosol. C. Piguet demanda que le Conseil Communal étudie un nouveau programme Acacias bis, ensemble de logements sociaux, en particulier pour savoir quel impact avait eu sa construction, s'il fallait continuer, et surtout s'il ne fallait pas revoir le concept, en proposant des logements décentralisés et non de concentrer tout au même endroit. Motion refusée.

C. Piguet proposa aussi une motion concernant la nouvelle pauvreté, en particulier de mettre sur pied une autre organisation que les services sociaux de la Ville, par nature fonctionnarisé et peu enclin à sortir du règlement. Une nouvelle structure, hors administration, complémentaire des "cartons du coeur" de Laurent Borel, pourrait avoir une marge de manoeuvre beaucoup plus grande.

Jean-Carlo Pedroli déposa une motion pour que la Ville vende son domaine du Cheval Blanc à Bex à une organisation de protection de la nature comme la LSPN. Bien sûr à prix réduit, puisque depuis de longues années la Ville cherche à le vendre aussi cher qu'elle l'a acheté sans succès.

C. Piguet proposa une motion sur le surgénérateur de Creys-Malville, en particulier de s'associer aux Villes et cantons de Suisse qui s'étaient déjà opposés sur le plan judiciaire au redémarrage de cette centrale. Il faut dire que cette centrale a mal vieilli, qu'elle est sujette à toutes sortes de pannes, et de dangereuse lorsqu'elle était neuve, elle est devenue très dangereuse. Il faut aussi dire que c'est devenu un non sens économique complet; calculant

le prix du kWh de cette centrale, qui a fonctionné 6 mois sur 7 ans, on arrive à environ 20 francs suisse le kWh. De quoi rigoler de ceux qui, favorables à Creys-Malville, dénigrent les énergies renouvelables comme le soleil en affirmant que leur coût de 30 ou 40 centimes le kWh est prohibitif !

## **Hôpital**

Le Conseil Général se prononça favorablement concernant le nouvel hôpital de Neuchâtel, mais c'est le Grand Conseil puis le peuple qui devaient ensuite se prononcer. Ecologie & Liberté s'est alors montré divisé.

Il s'agissait d'une part de construire un nouvel hôpital sur le site de Pourtalès pour remplacer les deux hôpitaux des Cadolles et de Pourtalès. Il ne faisait pas de doute que l'hôpital des Cadolles était à bout de souffle et qu'une décision à son propos avait déjà beaucoup trop tardé. Chacun s'accordait pour dire que la solution de tout regrouper à Pourtalès, en réduisant le nombre total de lits, était la meilleure solution. Sur le plan financier, ce nouvel hôpital va augmenter les charges financières du canton, mais en contre partie réduire les charges d'exploitation. Cela ne posait pas de problèmes à Ecologie et Liberté.

Néanmoins, le vote concernait aussi la rénovation de l'hôpital de la Providence, considéré comme hôpital régional, situé à 300 mètres du futur nouvel Hôpital de Neuchâtel. Alors que le Canton oblige plutôt les autres hôpitaux régionaux (Le Locle, La Béroche, ...) à réduire leurs activités, celui de la Providence fait exception. Il y aura alors, à 300 mètres de distance, double emploi dans un certain nombre de fonctions. Les bonnes raisons qui motivaient le regroupement des Cadolles et de Pourtalès devraient aussi motiver le regroupement sous une forme ou sous une autre de l'hôpital de la Providence au nouvel Hôpital de Neuchâtel. C'est pour cette raison que Ecologie et Liberté se montrait divisé, les uns pensaient que c'était trop tôt pour

forcer un regroupement de l'hôpital de la providence, les autres pensaient que c'était l'occasion.

Le peuple vota la construction du nouvel hôpital à une très large majorité, près de 80%, néanmoins avec un taux de participation très faible (moins de 20%).

## **PC**

On le voit, les mêmes thèmes reviennent périodiquement dans les interventions d'Ecologie et Liberté. Une motion de C. Piguet demandait de suspendre les cours de protection civile, comme cela s'est fait à Genève, en attendant une re-définition de la mission de la PC, en cours au niveau fédéral. La motion fut acceptée, mais le rapport du Conseil Communal concluait à la poursuite de l'activité de la PC, sur l'ancien axe des abris en cas de guerre, mais il est vrai sur un nouvel axe qui est la protection en cas de catastrophe. Cette dernière mission est la seule que nous souhaitons, depuis toujours pour la PC, et mêmes des responsables de la PC nous ont traité de visionnaires ! Néanmoins, nous aurions voulu supprimer du rapport la première mission, à sa voir la construction d'abris, mais la droite majoritaire ce jour-là permit l'adoption du rapport tel quel.

## **Energie**

Neuchâtel devient cité de l'énergie, il y a la conception directrice de l'énergie votée au niveau cantonal à mettre en place, bref plusieurs occasions de parler énergie au Conseil Général de la Ville de Neuchâtel. C'est là que les écologistes se distinguent le plus de tous les autres partis, y compris le PS et même Solidarités. Nous pensons qu'il faut augmenter significativement les prix de l'énergie, comme le kWh électrique et gaz, mais bien sûr aussi sur le plan général, augmenter le prix du litre d'essence. Et pas de quelques %, mais d'un facteur 2 à 5.

Ces propositions hérissent beaucoup de gens, et font l'unanimité contre elles. Il y a ceux, à gauche, qui refusent toute augmentation de prix pour les petits budgets. Il y a les autres, qui ne pensent qu'à l'économie, aux conditions cadre, et au coût de l'énergie, semble-t-il, plus élevé à Neuchâtel qu'ailleurs en Suisse. Ce sont des raisonnements à court terme.

A long terme, nous disons qu'une augmentation des prix de l'énergie aurait des effets très bénéfiques sur le chômage, sur la résistance de notre société à des catastrophes, et sur les économies d'énergie. Sur le chômage parce que le coût de l'énergie est incroyablement bas par rapport au coût du travail (charges sociales), et qu'un entrepreneur préfère automatiser qu'engager des gens. Cela devrait donc aussi signifier une réduction des charges sociales sur le travail. Sur la solidité de notre société, parce qu'une société qui dépend très fortement de l'énergie pour son fonctionnement est très fragile en cas de catastrophe, que ce soit une rupture momentanée ou une vraie crise de l'énergie. Dans certains pays, comme les USA, tout s'arrêtera le jour où il y aura une crise de l'énergie, tant ils sont dépendants de la voiture. Chez nous, déjà moins, des gens vont à pied au travail. En ce qui concerne les économies d'énergie, il est indéniable qu'un prix plus haut incitera les gens à l'économie, mais aussi que les énergies renouvelables, comme le solaire, seront pleinement compétitives.

## **Théâtre**

Cela aurait dû être le grand dossier de la législature, mais avec André Bühler, tout va plus lentement. De jeunes architectes nous avaient présenté un projet de théâtre à Serrières, appelé le Rhinocéros, dans des locaux industriels, pour 5 millions de francs. Le concept était séduisant, vraiment tourné vers ce que l'on pourrait y faire, et non un édifice de prestige comme le Tatou.

Cela déclencha une discussion à la Villa Lardy avec les groupes PS et Ecosol. Plusieurs d'entre nous se disaient séduits par ce projet à Serrières, même s'il ne remplissait pas tous les critères, en particulier une implantation au centre-ville. Mais la majorité voulaient un théâtre un peu plus grand, au centre-ville, mais étaient d'accord pour en limiter le coût vers 15 millions (au lieu des 40 millions du Tatou). Se greffait encore le problème de la régionalisation, certains n'y croyaient pas ou y voyaient un facteur de ralentissement considérable. Mais André Bühler y tenait.

Un autre projet, présenté par Edouard Weber, architecte mais aussi Conseiller Général, consistait à loger le théâtre au Passage Max-Meuron, à la place de Textile Ambiance, bâtiment appartenant à la Ville. De surcroît, la SMH vendit son bâtiment Asulab, placé tout à côté., ce qui permit de penser à des projets plus importants que le projet de Edouard Weber, un peu à l'étroit. L'important dans cette proposition est que l'on gardait le concept de faire un théâtre pour faire du théâtre, et non un bâtiment de prestige.

André Bühler décida d'ouvrir un concours, ce que le Conseil Général accepta en votant un crédit. Un nombre considérable de projets furent soumis. Un Jury décida du meilleur projet, et en fin de législature, le projet nous fut présenté par l'architecte vainqueur du concours. L'enveloppe financière devrait tourner vers 20 millions de francs, y compris l'équipement, plus 5 millions de francs pour intérêts intercalaires et d'autres frais, soit 25 millions. Il est vrai que ce projet avait de quoi séduire. En principe, un crédit de construction devrait être voté avant les élections communales de mai 1996.

### **Aménagement**

Une commission du Conseil Général est saisie du plan directeur de la Commune. C'est un architecte et

urbaniste qui est mandaté par le Conseiller Communal responsable Blaise Duport qui nous présente sa manière de voir. Il nous communique son enthousiasme pour cette ville de Neuchâtel, très belle, face au lac, avec la montagne derrière, une vraie qualité de vie que les neuchâtelois ne sentent peut-être pas assez. Il nous démontre aussi qu'il reste des zones (Monruz, Serrières, Crêt Taconnet) qu'il est possible de développer pour accueillir plus de 10'000 personnes. On est loin des idées toutes faites du moment qui voyait Neuchâtel coincée entre son lac et ses montagnes, sans possibilité d'extension. Cet urbaniste, Monsieur Pederson, a une sensibilité très écologiste, vise à redonner la priorité aux habitants de la ville, et non aux voitures. Et c'est très intéressant de voir à quel la droite accepte le concept, alors que des motions écologistes allant dans cette direction étaient souvent refusées au Conseil Général. Le plan directeur communal devrait être prêt en 1997.

### **Présidence**

Christian Piguet est élu Président du Conseil Général de la Ville de Neuchâtel le 3 juillet 1995. La réception de tout le Conseil Général et quelques amis se déroula sous la tente conviviale, avec force discours, buffet de salades, truites fumées et pâtés. Les quelques mots adressés au Conseil Général par Christian Piguet, écologiste parfois rêveur, était précisément un rêve: "Une ville, probablement Neuchâtel. Les quelques voitures sont pour la plupart très petites et électriques. Electricité fournie par des panneaux solaires. Mais les gens utilisent plus volontiers le vélo s'ils sont un peu pressés, beaucoup vont à pied parce qu'ils ont le temps.

Il y a beaucoup moins de pendulaires qu'aujourd'hui, et tous viennent en tram ou en train. Dès lors le réseau de tram a considérablement augmenté, ainsi que celui des funiculaires pour gagner le haut de la ville.

Le nombre d'habitants a considérablement augmenté en ville, et dans la banlieue très proche. Les rues sont avant tout piétonnes, ce qui donne une grande qualité de vie au citoyen. Il n'y a plus de bruit ni d'accident dus à la circulation. Les enfants peuvent jouer dans la rue sans crainte. Il y a une grande place au Centre ville, vers le Port, avec une ambiance très méditerranéenne les soirs d'été.

Les parkings ont disparu, à part quelques menues places pour les voiturettes électriques. Personne n'en possède une, car chacun fait partie d'une association propriétaire de quelques voitures à laquelle on peut l'emprunter. Les voyages lointains se font bien sûr en train, et l'on prend le temps qu'il faut.

Sur le plan politique, le Conseil Général ne se préoccupe plus de construction de routes ni de parkings. Par contre, la Confédération et le Canton cherchent à quoi ils vont bien pouvoir utiliser l'autoroute le long du Littoral. La situation financière de la Ville est très bonne, le nombre d'habitants a fortement augmenté, et mêmes les plus favorisés sont revenus habiter en Ville. Le chômage a fortement diminué. Ce sont plutôt les communes jadis privilégiées autour de Neuchâtel qui ont des problèmes financiers. Et suite au départ de certains de leurs contribuables revenus en ville, elles ont même dû augmenter leurs impôts.

Mon rêve se termine ici. Mais est-ce vraiment un rêve, ou est-ce ce qui va se passer dans 30 ou 50 ans ? Ce rêve pourrait très bien être la réalité, si seulement le prix de l'énergie était nettement plus cher.

Or l'augmentation des prix de l'énergie est inéluctable, à la suite de l'épuisement des énergies non renouvelables, et à la suite de l'adoption de taxes sur l'énergie non renouvelable. De plus, cette augmentation est souhaitable : depuis 20 ans, les prix du pétrole et de l'électricité ont chuté d'un tiers,

ce qui paralyse toute valorisation d'autres sources d'énergie. Il faut encore ajouter que le bas prix de l'énergie est co-responsable du chômage structurel, puisqu'il incite à substituer le travail de l'homme par de l'énergie.

Bien sûr, mon rêve n'est probablement qu'un rêve. Mais quand même, quand on voit, bien sûr à long terme, toutes les répercussions qu'aurait une forte augmentation des prix de l'énergie sur l'organisation de notre société, il me semble que tout homme un peu sage devrait y réfléchir".

### **Expo 2001**

Au cours de sa Présidence, C. Piguet propose au Conseil Communal de créer une Commission Expo 2001. C'est oui, mais il faudrait attendre, ce serait mieux après les élections. Et il faudra une motion libérale pour qu'une telle commission se crée.

### **Exécutif**

En cours de législature, c'est Claudine Stähli-Wolf, POP, Président du groupe GPP au Grand Conseil, qui remplace Alain Bringolf comme Conseillère Communale à la Chaux-de-Fonds.

### **Aéroport**

Il s'agit bien sûr de celui de la Chaux-de-Fonds. Faire passer la piste de 850 à 1'100 mètres pour permettre au trafic international de se développer, sous les couleurs de la promotion économique. Et comme le dit Daniel Vogel Conseiller Communal de la Chaux-de-Fonds : "Les routes viennent trop tard, le salut ne viendra pas du rail, l'aéroport est une réalité que nous maîtrisons". Et c'est ainsi que tout le Conseil Général de la Chaux-de-Fonds, hormis les écologistes, ont voté début janvier 1995 pour ce projet. Dire que maintenant que l'économie de ce canton dépend de cet aéroport est de la stupidité pure, puisque l'on tient un autre discours s'il s'agit d'un projet routier ou ferroviaire. Ainsi, avec des arguments faux, et beaucoup de prétention, il y a toujours de "bonnes" raisons pour tout sacrifier à l'économie ! Seuls les écologistes se sont opposés à cet agrandissement.

**Circulation**

Le grand dossier de la législature à la Chaux-de-Fonds a été le plan de circulation proposé par le Conseiller Communal Alain Bringolf (POP). Celui-ci visait une séparation des trafics, mais la voiture semble rester intouchable. Ecologie et Liberté, le POP et l'ATE se sont retrouvés minorisés lors du vote de ce plan. De plus, pour faire monter la pression politique, le TCS lançait une initiative pour combattre ce plan.

**Dossiers**

Pour d'autres dossiers, tous les partis du Conseil Général de la Chaux-de-Fonds sont d'accord. Ce fut le cas pour la ré-organisation de l'enseignement professionnel, le CIFOM, même si un référendum a été lancé par quelques enseignants. Il y a par contre opposition gauche-droite pour les privatisations souhaitées par la droite, à savoir celle des abattoirs, des laboratoires de l'hôpital, et pourquoi pas, les services industriels, la voirie ou les parcs et promenades. Il y a aussi opposition gauche-droite lorsqu'il s'agit de réduire la taxe foncière, mais les écologistes se retrouvent un peu seul lorsque l'on parle de réduire la fiscalité, ce à quoi ils s'opposent.

**Energie**

Les écologistes essaient de promouvoir les énergies renouvelables, mais ils sont bien seuls pour le faire. Il a fallu toute la législature pour qu'enfin un règlement de quartier incite à l'utilisation de ce type d'énergie.

**Les résultats des Communales 1996.**

Ecologie et Liberté se présente en Ville de Neuchâtel apparentée avec Solidarités et le POP, ainsi qu'avec le PS. Il y a encore une 4e liste de gauche, dite Contre le Démantèlement Social, qui refuse tout apparentement. En Ville de la Chaux-de-Fonds, l'apparentement s'effectue avec le POP. Il y a encore une liste à Peseux apparentée avec le PS ainsi qu'à Rochefort, et nous avons beaucoup travaillé à l'établissement d'une liste au Locle, mais sans succès.

Les élections communales des 4 et 5 mai 1996 produisent les résultats suivants :

<u>commune :</u>	<u>E&amp;L(bull)</u>	<u>E&amp;L(suffr.)</u>
- Ville de Neuchâtel :	6,22 %	7.0 %
- Ville de la Chaux-de-Fonds :	-	8.9 %
- Commune de Peseux :	-	8.0 %
- Commune de Rochefort :	-	19 %

En Ville de Neuchâtel, il y a 171 bulletins compacts, 120 modifiés et 90 manuscrits, soit 381 bulletins (6,22%). Le nombre total de suffrages E&L est de 17'085, ce qui représentait 2,87 sièges. Les scores des candidats sont les suivants :

Neuchâtel :	Jean-Carlo Pedroli	935 voix	élu
	Christian Piguet	733 voix	élu
	Nicolas de Pury	620 voix	élu
	Jean-Luc Duport	600 voix	
	Bernard Simond	499 voix	
	Sonja Borel	470 voix	
	Blaise Horisberger	467 voix	
	Laurenzo Mollia	460 voix	
	Simon Bovet	459 voix	
	Iris Maag	412 voix	
	Corine Widmer	391 voix	
	Sandrine Normand-Amado	366 voix	
	Olivier Gisiger	350 voix	
	Pierre-François Indermühle	343 voix	
	Stéphane Arnoux	331 voix	

Pour Solidarités avec 8.82% en suffrages, les élus sont Eric Augsburger, Mathieu Menghini et Daniel Perdrizat. Comme Eric Augsburger est élu Conseiller Communal, Aline Bandelier retrouve son siège au Conseil Général. Le POP fait 2,98% en suffrages. L'élu du POP est Nicolas Bloudanis. On décide de former un seul groupe au Conseil général avec sept élus. Les partis de progrès accentuent leur majorité avec 22 sièges contre 19 à la droite.

A Peseux, pour la première fois, il y a une liste d'Ecologie et Liberté. Les résultats, avec trois sièges pour Ecologie et Liberté, porte le nombre de sièges à 17 pour les partis de progrès (+3 pour E&L et +2 pour le PS):

Peseux	Catherine Loetscher	119 voix	élue
	Alain Widmer	109 voix	élu
	Patrick Guggenheim	107 voix	élu
	Michael Dill	106 voix	

Pour la Chaux-de-Fonds, la liste comporte 7 femmes et 7 hommes.

Chaux-de-Fonds :	Charles Faivre	986 voix	élu
	Francine John	870 voix	élue
	Patrick Erard	841 voix	élu
	John Robert	835 voix	
	Pierre Monnat	805 voix	
	Emile Saison	797 voix	
	Sonia Droz	790 voix	
	Jacques Henry	765 voix	
	Heike Schmidt	754 voix	
	Monique Erard	750 voix	
	Sarah Fontaine	744 voix	
	Rolf Aeberhard	704 voix	
	Tanja Saison	686 voix	
	Odile Johnson	680 voix	

Il manque 50 listes à E&L pour décrocher un 4e siège. Avec encore 8 sièges au POP, dont Michel von Wyss, et 14 au PS, les partis de progrès comptent 25 sièges.

Rochefort :	Pierre-Yves Dubois	94 voix	élu
	Pierre Tschantz	91 voix	élu
	Caroline Mathez	89 voix	élue
	Laurent Debrot	74 voix	élu
	Marc Vaucher	72 voix	
	Christine Bavaud	67 voix	
	Ernst Gabathuler	63 voix	
	Michèle Kueng Bongard	55 voix	

Pierre-Yves Dubois étant élu au Conseil Communal, Marc Vaucher est élu Conseiller Général. Le Conseil Général de Rochefort compte 19 sièges, ce qui porte la représentation de E&L à 21% des sièges.

**Victoire**

Les partis de progrès enregistrent une grande victoire au lendemain de ce 5 mai 1996. Les trois villes du canton sont à gauche, puisque le Locle retrouve une majorité de gauche PS-POP et que Neuchâtel reste à gauche avec un siège de plus. En pour-cent, cela donne à Neuchâtel:

- 52,8% pour les partis de progrès apparentés (22 sièges);
- 2,79% pour la liste de gauche Démantèlement social;
- 44,4% pour la droite, dont 23,23% aux libéraux et 21,17% aux radicaux (19 sièges).

**Exécutif**

Le groupe qui change encore une fois de nom, à savoir "Force de Progrès", choisit Mathieu Menghini comme Président de groupe et Nicolas de Pury comme membre du bureau, donc Président du Conseil Général en 2000. Pour l'Exécutif, comme Solidarités a fait un meilleur score que Ecologie & Liberté, c'est à elle de proposer un Conseiller Communal. Ce sera Eric Augsburg, il sera responsable de l'Instruction Publique, des Sports et du Tourisme.

Le Conseil Communal voit un large renouvellement, puisque Jean-Pierre Authier démissionne, remplacé par Violaine Barrelet (Parti Libéral), et que Monika Dusong, élue Conseillère d'Etat, est remplacée par Françoise Jeanneret (PS).

Avoir un représentant des petits partis à l'Exécutif, Eric Augsburg, cela change la manière de travailler. On se souvient du fonctionnement avec Michel von Wyss au Conseil d'Etat. Il est à la fois différent et semblable avec Eric, qui ne consulte pas ni ne discute avec nous les problèmes avant que la décision du Conseil Communal ne soit faite, soit trop tard. Et qui décide donc tout seul (comme Michel von Wyss), ou alors d'entente avec le Conseil Communal, qui n'est pas vraiment de notre bord. Bref, le pouvoir, cela peut changer un homme,

et Eric est très collégial, défendant la position du Conseil Communal contre la nôtre. Le fait qu'il soit de Solidarités et nous de E&L ne joue pas de rôle, il ne parle pas non plus avec les gens de Solidarités.

### **Expo 2001**

Lors d'un repas commun, Eric Augsburger nous fait part de la décision qu'aurait dû prendre le Conseil Communal et qu'il a repoussé d'une semaine. La liaison entre la Gare CFF et l'Université, soit très proche de la future Arteplage de Neuchâtel, quel projet choisir. Il y en a en fait trois: un en souterrain, le plus cher, un en surface, genre escalator, un aérien, genre téléphérique. Le Conseil Communal est en faveur du tracé souterrain (nous sommes toujours à l'âge de la pierre percée), essentiellement parce qu'il y aura moins d'oppositions que si le tracé est en surface ou aérien. C'est pas forcément très convaincant. Le groupe est en faveur d'une solution en surface, moins chère, et surtout nous craignons beaucoup les problèmes de sécurité avec un souterrain pour piétons. Et si c'est un téléphérique, il pourrait être démoli à la fin de l'Expo, donc les procédures ne sont pas les mêmes pour du temporaire. Eric Augsburger semble d'accord avec nous. Et quelques semaines plus tard, à l'occasion d'une séance de groupe: "Quelle décision ?" "En souterrain". Bien sûr.

### **ENSA**

C'est Jean-Carlo Pedroli qui pose un intéressant problème concernant l'ENSA, compagnie d'électricité neuchâteloise, en mains du canton et des communes. Les trois Villes, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Le Locle, les trois à gauche pour la première fois depuis les élections communales de 1996, détiennent la majorité des actions. Et pourtant ces trois villes délèguent au Conseil d'Administration de l'ENSA le Conseiller Communal responsable des Travaux Publics, à chaque fois un membre du parti libéral, voire radical. Résultat, le Conseil d'Administration est presque totalement à droite, alors que la majorité des actions est à gauche. Et bien sûr qu'il n'y a pas un soupçon de

politique dite "de gauche" à l'ENSA, qui pense uniquement concurrence, compétition, dérégulation. Jean-Carlo demande alors par motion que ce soit les Parlements, soit les Conseillers généraux, qui dictent aux membres du Conseil d'Administration de l'ENSA les positions qu'ils doivent prendre pour les décisions importantes ou stratégiques.

## **TN**

Le groupe Force de Progrès dépose toute une série de motions concernant les TN, Transports Publics Neuchâtelois. Améliorer la desserte, améliorer les cadences, améliorer le confort des abri-bus, transporter les vélos dans les bus, prolonger le funiculaire Ecluse-Plan vers les Acacias, nouvel ensemble locatif. Et il y aussi une importante question: lors de l'Expo 2001, comment les TN vont-ils s'organiser ? En particulier, avec la liaison Gare CFF-Université, un deuxième noeud de transbordement va être créé, il faut en tenir compte. Cela devrait être le prolongement du Littorail (un tram urbain) vers l'Est jusqu'à Marin et au moins jusqu'à l'Université Eric Augsburger est membre du Conseil d'Administration comme Conseiller Communal, et C. Piguet comme représentant de la Ville de Neuchâtel. La première chose qui est demandée à la direction des TN est davantage d'informations sur les études qui sont menées sur le prolongement du Littorail vers Marin.

## **Présidence**

Charles Faivre Président du Conseil Général de la Chaux-de-Fonds. C'est le premier Président d'Ecologie et Liberté dans les Montagnes. C'est un Lundi soir, après le Conseil Général, le 26 mai 1997. Dehors, avec une soupe aux pois, pain, fromage, vin et des douceurs avec le café.

Les Présidents de groupe font chacun leurs petits discours, Patrick Erard avec sa guitare et une chanson de Boris Vian, adaptée en "Mon ami le Président", puis Michel von Wyss, chaleureuse amitié, le PS avec un sketch de trois personnes qui se répondent, seuls les libéraux et radicaux restent

classiques et pas forcément drôles (l'un lit des passages de Luc Ferry qui critiquent les écologistes). A chaque fois, Charles reçoit un cadeau, et son épouse Myriam des fleurs ! Puis il commence à faire un peu froid, malgré un temps magnifique.

---

## CHAPITRE 9

### ECOLOGIE ET LIBERTE AU GRAND CONSEIL (1993-1997)

#### **Travail**

Les écologistes au Grand Conseil, avec les députés populistes, choisissent Claudine Stähli-Wolf comme Présidente du groupe GPP (Groupe des Petits Partis). Plusieurs projets de décret du GPP sont refusés, comme celui de Jean-Carlo Pedrolini demandant la limitation de l'importation de bois tropicaux. Tout le monde est d'accord qu'il y a un problème, mais pour les uns, ce n'est pas le Grand Conseil qui doit s'en occuper, pour les autres la situation s'améliore, et le décret est refusé. Un projet de décret du GPP visant à demander à l'Assemblée Fédérale des mesures pour stopper la hausse des taux hypothécaires est aussi refusé. Une motion de C. Piguet, demandant au gouvernement davantage de retenue dans l'utilisation des fonds publics lors de consultations fédérales, est aussi refusée. On se souvient que le Conseil d'Etat avait publié des recommandations de vote en faveur des routes sur de fort belles brochures papier glacé. Refusée également une motion demandant de réduire les dépenses en matière de protection civile, qui manque d'objectif.

#### **Budget 1994**

C'est la crise. Pour la droite, il faut réduire les dépenses, surtout sociales, mais favoriser l'économie. L'ennui, c'est que l'économie, c'est surtout eux, patrons, petits patrons, propriétaires, artisans, qui cherchent du travail, et qui embouchent les trompettes de la privatisation et de la déréglementation. Pour la gauche, l'important, c'est la situation des plus pauvres, environ 20% de la population, qui a encore plus de peine à s'en sortir avec la crise. Il est donc difficile de s'entendre sur les grandes options du budget 1994. Le GPP propose de réduire le poste entretien des routes; c'est un non de la droite, au nom de ses

entrepreneurs. Le gouvernement propose de réduire les subventions aux communes, c'est un non du GPP qui est bien seul. Le gouvernement propose également de réduire les salaires des fonctionnaires de 2.5%, c'est un non du GPP, avec Jean-Carlo Pedrolì qui demande une réduction du temps de travail et de ne pas réduire les salaires les plus bas. Tout est refusé.

## **Fortune**

La situation financière de l'Etat est difficile, très difficile. La gauche aimerait bien que les plus fortunés de notre société soient quelque peu plus solidaires des plus démunis, et fassent un effort particulier. Une initiative populaire est lancée sur le plan cantonal, au début 1994, pour taxer davantage la fortune, mais les grandes fortunes. En fait, il s'agit d'ajouter deux tranches à partir de 375'000.- de fortune, cela pendant deux ans. Un couple marié ayant 1 million de fortune devrait ainsi payer environ 1'500.- de plus par an, alors qu'à 730'000.- de fortune, il n'y aurait pas d'augmentation d'impôt. Néanmoins, 4'500 contribuables sur 107'000 seraient touchés par cette initiative, ce qui montre qu'il y a quelques confortables fortunes dans ce canton.

L'histoire avait débuté par la proposition du GPP lors du débat à propos du budget 1994 de doubler l'impôt sur la fortune, ceci pendant une période transitoire de deux ans. Cet amendement fut refusé par le Grand Conseil, ce qui poussa le GPP à proposer une initiative allant dans le même sens. Le PS, de son côté, déposait un projet de décret en janvier 1994 proposant d'augmenter l'impôt sur la fortune. Transmis à une Commission du Grand Conseil, il fut refusé par la droite, prétextant la défense des minorités fortunées !

Il restait donc à la toute la gauche de proposer une initiative cantonale qui aboutit au nombre de signatures requis en été 1994. Bien sûr le Conseil d'Etat attendra d'avoir épuisé les délais légaux (deux

ans) avant de soumettre cette initiative au peuple. La situation économique sera alors un peu meilleure, et le Conseil d'Etat pourra alors simplement affirmer qu'il n'a pas besoin de tous les millions que fournirait l'initiative ! Cette initiative sera finalement refusée par le peuple !

**Onde verte**

L'Etat propose de réduire la subvention à l'Onde Verte, l'abonnement transport public neuchâtelois, de 50%. Le GPP refuse, mais finalement la réduction ne sera que de 25%. Mais pour l'Etat, c'est faire preuve d'incohérence que de pleurer à Berne pour sauver les lignes CFF régionales, et en même temps de réduire les subventions en faveur d'un tel abonnement, le coût en étant reporté sur les usagers des transports publics, qui vont reprendre leurs voitures.

**Jetons**

Jean-Carlo Pedroli revient à la charge avec un projet de loi, bien entendu refusé, demandant que les jetons de présence de titulaires de la fonction publique, ayant une charge publique cantonale ou fédérale, soient reversés à l'Etat. De même, Hughes Wülser propose que le procureur et magistrats reversent à l'Etat les indemnités reçues dans le cadre d'un mandat public fédéral. Encore refusé.

**Etude**

L'institut d'Ethnologie de l'Université de Neuchâtel a réalisé une étude sur les apparences, l'image, surtout à travers l'habillement, ceci sur différentes peuplades plus ou moins primitives dont Ecologie et Liberté. Les résultats étaient presque faits à l'avance; les écologistes ont surtout des barbes, moins de peignes que la moyenne, souvent des sabots, ne se préoccupent que peu de leur habillement ou de l'image que les autres portent sur eux, ils privilégient le confort des habits, même si ceux-ci sont vieux et démodés. Cette suite d'interviews a donné naissance à un résumé de quelques pages rédigé par l'Université.

**Initiatives PES**

Une initiative jumelle des VERTS propose, pour financer une retraite à la carte (première initiative), des taxes sur les énergies non renouvelables (deuxième initiative). L'idée de base est de taxer davantage l'énergie et moins le travail, avec pour résultat de réduire l'automatisation qui exige beaucoup d'énergie et de favoriser l'engagement de personnel. Cela permettrait de réduire le chômage. C'est dire aussi que l'initiative pour l'extension de l'AVS et de l'AI, dont les buts sont louables, ne va pas dans cette direction, puisque l'on prévoit entre autres d'augmenter de 0.4% les charges sur les traitements, à verser par les employeurs et les employés.

**Routes**

A l'occasion de plusieurs votations cantonales concernant les routes, Ecologie et Liberté exprimait sa désapprobation. Les écologistes ne sont pas systématiquement contre la construction ou l'amélioration du réseau routier. Néanmoins, d'une manière générale et dans la conjoncture actuelle, notre canton ne peut plus se permettre de donner dans un luxe exagéré en matière de constructions routières. Face aux autres besoins de notre société, des projets pour près de 50 millions de francs sont manifestement exagérés. De plus, les Travaux Publics, après la construction de 22 portiques de signalisation et d'une berne centrale escamotable à Boudevilliers, continuent de faire dans le luxe. Ajoutons que ces crédits ne se préoccupent pas assez de la sécurité des piétons et des cyclistes. Le nombre d'accidents pour les véhicules à moteur diminue, alors que ceux des cyclistes sont en augmentation de 10% dans notre canton.

Nous étions encore à ce moment-là à observer le Tunnel sous la Vue des Alpes qui prenait l'eau, objet de polémiques retentissantes au Grand Conseil. Tout ceci nous montrait que les Travaux Publics ne semblaient toujours pas prendre au sérieux les véritables problèmes de trafic, de sécurité, et de liaison entre les régions.

- 
- Nature** Vote au Grand Conseil d'une loi sur la protection de la nature, avec beaucoup d'amendements libéraux visant à en limiter la portée, qualifiée même de "Projet d'ayatollah" selon un député libéral. Mais un postulat visant à mettre sur pied un service de protection de la nature est refusé.
- Economie** C'est la fin du débat sur la promotion économique neuchâteloise, en octobre 1994. Valérie Gasser apporte le soutien du GPP, tout en insistant sur les contradictions d'un système uniquement basé sur l'économique, le court terme, la compétitivité, en laissant de côté les aspects sociaux et écologiques. Le décret a pour but de nommer un Monsieur ou Madame (ce sera un Monsieur) "Promotion Economique Endogène", de manière à favoriser les entreprises déjà installées dans le canton, et non uniquement celles qui viennent s'y installer.
- Agriculture** La loi sur l'agriculture est quelque peu critiquée par Fernand Cuche, qui n'y voit pas d'encouragement à l'agriculture biologique. Jean-Carlo Pedroli dépose alors un postulat demandant que le gouvernement prenne des mesures pour encourager l'agriculture biologique, notamment par une prime unique de reconversion. Malgré l'accord du Conseil d'Etat, ce postulat est refusé de justesse (37 contre 36).
- Notariat** Pourquoi est-ce que les notaires sont des privés et non des fonctionnaires, puisqu'ils reçoivent leur charge de l'Etat.? Et qu'ils peuvent gagner pas mal d'argent, et que certains d'entre eux sont derrière les barreaux ? Une nouvelle loi sur le notariat, conservant son aspect privé, mais visant à renforcer les surveillances, a été proposée par le Conseil d'Etat. La loi prévoit que les surveillances seront faites par les notaires eux-mêmes, ce qui n'est pas très heureux, mais un amendement de la gauche visant à confier cette surveillance à une section du Tribunal cantonal a été refusé. Jean-Carlo Pedroli a

proposé que les communes puissent engager un notaire public. Refusé. Le GPP a alors refusé la loi.

### **Autoroute**

Le GPP refuse de signer une résolution interpartis demandant à Berne d'accélérer les travaux de l'autoroute N5 dans la Béroche. Donner la priorité aux routes, alors que la subvention à l'Onde Verte a été réduite, des lignes secondaires CFF supprimées, cela ne joue pas, sauf pour les entrepreneurs. Mais tous les partis signent une résolution demandant aux autorités française et suisse de favoriser la ligne ferroviaire Paris-Dijon-Dôle-Neuchâtel-Berne.

### **Budget 95**

C'est Hughes Wülser qui refuse, au nom du GPP, le budget 1995. La crise est toujours là, le gouvernement ne fait que reporter ses problèmes financiers sur les autres, fonctionnaires, communes, et surtout les plus démunis. Rien dans ce budget n'indique quelles seront les conséquences de ces mesures pour les plus pauvres. Alors que l'exclusion sociale, la paupérisation toujours croissante, sont les problèmes les plus importants. Dans le même élan, et pour les mêmes raisons, la planification financière, (les investissements sur 4 ans) est refusée par le GPP. On n'y fait aucunement allusion à un quelconque sentiment de solidarité envers les exclus de la société, on sent au plus un peu de charité. Mais les trois autres partis, y compris le PS, acceptent tout.

### **Expo 2001**

C'est l'Exposition Nationale 2001, sur les trois lacs. Le GPP est divisé. Les écologistes sont divisés. Il y a ceux qui trouvent que ces manifestations sont inutiles, voire même indécentes, face aux problèmes que doivent affronter les plus pauvres. Et c'est bien de l'argent public qui devra être dépensé pour une Expo, on pourrait mieux l'utiliser. Et puis, il y a les autres, ceux qui s'enthousiasment pour de grands projets un peu fous, qui sentent que la Suisse et le canton doivent "oser" certaines choses pour croire encore dans ce pays. L'autre problème est la dimension écologique de l'Expo. On nous assure

que tout y sera exemplaire. Mais malgré l'insistance de C. Piguet, Président de E&L, auprès de Francis Matthey, et les promesses faites, personne de E&L n'est admis dans une commission cantonale de l'Expo. Il y a une coordination neuchâteloise "écologique" avec le WWF, la Ligue, ATE, E&L, qui échangent des informations, qui ont accès aux études d'impact, et qui sont dans l'ensemble assez impressionnés par les concepts aux niveaux énergétique et recyclage.

Mais pour beaucoup de députés, l'Expo 2001 est surtout le moyen de faire des affaires. L'événement culturel, le développement durable, favoriser les transports publics, tous les amendements en ce sens ont été refusés, parce que c'est bien évidemment ce que veulent faire les responsables de l'Expo.

### **Santé**

Le projet de loi de santé, celui de Michel von Wyss, après 27 séances de commission, auxquelles ont participé au début C. Piguet puis Francine John, arrive au Grand Conseil. Après 3 heures de débat, la loi est acceptée en février 1995. La planification hospitalière est aussi acceptée. Elle reprend en douceur ce que Michel von Wyss avait proposé en 1993, et qui lui avait coûté sa réélection.

### **Egalité**

Le Conseil d'Etat en septembre 1995 décide de supprimer le bureau de l'Egalité et de la Famille. Celui-ci a toujours déplu à la droite, qui l'accusait de "féminisme" et de ne rien faire pour la famille, ce qui était vraiment faux. Au Grand Conseil, c'est donc un affrontement gauche-droite, même si quelques députées de droite soutiennent le BEF. Le vote aboutit à la suppression du bureau.

Fernand Cuhe parle du rapport du Conseil d'Etat: "Il a quelque chose d'inacceptable, tellement il transpire la dérobade du Conseil d'Etat. Vous méprisez le travail du BEF ainsi que les membres de ce plénum".

Se pose alors la question d'un référendum ou d'une initiative. Les membres soutien du BEF auraient voulu un référendum, mais les partis de gauche, presque unanimes, imposèrent l'initiative. Des séances de discussion, où n'étaient présents que quelques messieurs entourés de très nombreuses femmes, ce qui est rare en politique, décidèrent du texte de l'initiative qui fut lancée fin 1995 pour rétablir un bureau de l'Egalité et de la Famille.

L'initiative aboutit, d'ailleurs de justesse, en mai 1996, et fut déposée à la Chancellerie d'Etat.

## **Logement**

A nouveau, la droite cherche au Grand Conseil à assouplir la loi limitant la vente d'appartements loués (LVAL). Bien sûr, en 1994 et en 1995, le marché de l'immobilier est bien différent de ce qu'il était à la fin des années 80. Ce qui motivait un assouplissement, selon la droite, en particulier de faciliter la vente d'un appartement à un locataire qui le désirerait. Révision acceptée au Grand Conseil, mais qui suscite immédiatement un référendum de l'ASLOCA, la gauche et des écologistes.

La campagne lors du vote du référendum est calme, même un slogan d'une affiche de droite "Protégez les locataires, votez oui" n'a pas suscité de réactions trop fortes de la gauche. Le résultat du vote, le 10 mars 1996, est clair: 13'995 voix contre, 7991 pour, soit un rejet à 63,6%. Très belle victoire de la gauche, mais victoire facile pourrions-nous ajouter. Le traumatisme des locataires est en effet encore immense. Il faut se souvenir des années de spéculation où un immeuble vendu 4 millions le matin était revendu 5 millions le soir, avec les répercussions sur les loyers que l'on peut imaginer.

Finalement, il y a une sorte de morale à cette histoire. La droite majoritaire a laissé faire les promoteurs lors de ces années de spéculation, et elle le paye par ce résultat.

### Encore un recul : les Nationales 1995

Le parti écologiste, lors des Nationales 1995 (21-22 octobre 1995), continue de perdre des voix. Sur le plan suisse, il obtient 5% des suffrages, une perte de 1,1% par rapport à 1991. L'évolution reste inquiétante : 7,1% en 1987, 6,1% en 1991 et 5% en 1995. Le nombre de sièges est ramené à 8 (14 en 1991), ce qui est une réelle défaite et lui pose encore des problèmes de budget. Deux personnes viendront rejoindre ce groupe pour le porter à 10 Conseillers Nationaux, ceci après que le parti écologiste ait refusé de former un groupe commun avec le POP.

Sur le plan romand, il est intéressant de voir que Neuchâtel se place en tête (ni Fribourg, ni le Jura n'ont présenté de candidats) :

Neuchâtel	5,9%	aucun élu	(8% en 1991)
Genève	5,6%	aucun élu	
Vaud	4,1%	un élu	
Valais	1,3%	aucun élu	

Il reste qu'il y a un seul élu romand dans le groupe, Roland Oestettler (VD), puisque Fabienne Bugnon (GE) n'a pas été réélue.

Sur le plan du Canton de Neuchâtel, on peut indiquer encore les résultats en suffrages suivants pour ces élections Nationales :

	1995 Suffr.	1995 Bull.	1991 Suffr.	1991 Bull.
Canton	5,9%	4,8%	8,0%	6.12%
Ville NE	7,6%		10,5%	

Les candidats d'Ecologie & Liberté ont recueilli les voix suivantes :

Jean-Carlo Pedroli	2821
Firouzeh Miserez	1953
Carole Dufour	1497
Marlène Burri	1374
John Robert	1271

Fernand Cuche était candidat pour le Conseil des Etats sur une liste commune avec Alain Bringolf. Son résultat fut extrêmement bon, à savoir 21,8% des voix. Malheureusement, les deux bourgeois, Jean Cavadini et

Thierry Béguin passèrent au premier tour devant Bernard Soguel (27,6%) et Alain Bringolf (18,2%).

Une analyse par classe d'âge du taux de participation est intéressante: le plus haut, 54%, ce sont les hommes entre 71 et 80 ans. Le plus faible, ce sont les femmes entre 18 et 30 ans, avec 16,7%. Inquiétant. Les hommes entre 18 et 30 ans ne font guère mieux: 20,4%.

### **Déception**

Tant au niveau suisse qu'à Neuchâtel, ces résultats n'engendrèrent pas la panique de 1991. Chacun s'attendait à ce genre de résultat, même si d'aucuns espéraient le miracle

Plusieurs explications furent données, toutes avec une part de vérité. Notre campagne aurait pu être meilleure, plus agressive, avec davantage d'engagement, surtout de la part de certains candidat(e)s. La position du parti écologiste sur certains points sont changeants, hésitants, il n'y a pas de ligne claire bien perçue par l'électeur. Cela est particulièrement vrai pour l'Europe. Nous étions contre en 1991, les suisse-allemands contre et les romands pour en 1992 lors du vote sur l'EEE, nous étions enfin presque pour en 1995, à part certains groupes du parti qui faisaient beaucoup de bruit. Nos positions contre les NLFA (contre le train) furent aussi très mal comprises.

Notre analyse prend davantage en compte la crise économique et la préoccupation des gens. Il y a 8 ans, l'économie marchait trop bien, les gens étaient préoccupés non de leur emploi ou de leur salaire, mais de la survie des forêts, de notre planète, et étaient d'accord avec nous pour dire qu'il ne fallait pas continuer la destruction de notre environnement naturel.

Huit ans plus tard, après une crise économique très sévère et avec un chômage très important en Suisse, les gens sont uniquement préoccupés de leur emploi et de leurs conditions de vie matérielle. Les problèmes écologistes, ce sont pour les riches et pour ceux qui vont bien. Ce phénomène explique à notre sens le recul

écologiste de manière très simple et convaincante, et montre l'inutilité de grands discours sur quelques erreurs tactiques des Verts ou sur la manière de présenter nos arguments. Les gens ne s'intéressent plus à l'écologie, quoi que nous fassions, seuls des événements extérieurs comme des catastrophes environnementales, une crise de l'énergie, une maladie mondiale due à des polluants, une nouvelle situation économique florissante mais destructrice de nos ressources, pourront finalement faire revenir les écologistes au devant de la scène.

**Espoir**

Ce qui est sûr, par contre, c'est que ces problèmes de survie de notre planète n'ont pas été supprimés parce que les gens ne s'y intéressent plus. Ils reviendront, c'est sûr, d'une brûlante actualité. Et il faut comprendre le rôle fondamental de notre parti écologiste : ce n'est pas de devenir un grand parti, ce n'est pas prendre le pouvoir, c'est de sensibiliser les gens à l'écologie, c'est de convaincre les gens qu'il faut prendre l'écologie en compte dans leurs décisions, petites ou grandes. Cela, il faut le faire intelligemment, en posant bien les problèmes, en étayant bien nos arguments, en maîtrisant bien nos dossiers. Et je crois que c'est le cas pour tous nos représentants au sein des législatifs cantonaux et communaux; ils sont plus écoutés que les autres.

**Budget 1996**

La plupart des membres du GPP s'abstiennent lors du vote de ce budget. D'une part, le nombre de postes de travail dans le public diminue, ce qui n'est pas une solution en présence de tant de chômage, et rien n'est fait en matière de partage de travail. D'autre part, attendre la reprise de la croissance pour résoudre les problèmes de déficit public n'est pas acceptable.

**Présidence**

Christian Piguet arrêta la présidence d'Ecologie et Liberté le 17 janvier 1996, à la veille des ses 45 ans. Hughes Wülser, député de la Chaux-de-Fonds, accepta la charge de président, après François Bonnet (1983- 1988) et Christian Piguet (1988-1995). Soulignons que la présidente du PS Jeanne Philippin arrêta aussi son mandat le 17 janvier 1996.

- 
- Vélos** C'est Laurence Boegli (POP) qui propose une motion visant à améliorer les pistes et aménagements cyclables dans le canton. Motion acceptée à l'unanimité, malgré l'avis du gouvernement qui affirmait s'en préoccuper, donc proposait que la motion soit retirée.
- Dimanche** Laurent Debrot a proposé un dimanche sans voitures à l'occasion du 150e anniversaire de la République neuchâteloise en 1998. Refusé, sous prétexte que il y aura beaucoup de manifestations, et que les gens ne peuvent s'y rendre ... qu'en voiture !
- Budget 1997** Celui-ci a été refusé par le GPP. On répète les arguments, à savoir la réduction des tâches sociales, l'attente du retour de la croissance, trop d'argent attribué aux routes. Une résolution GPP, demandant que le Conseil d'Etat prenne contact avec les patrons pour freiner les licenciements, a été refusée au profit d'une résolution socialiste "exprimant son soutien et sa solidarité aux personnes licenciées".
- Affaire** C'est un inspecteur ripou, des protections radicales, un fonctionnement bloqué de la police de sûreté et de la justice, en mains radicales, puis les mensonges de Maurice Jacot, Conseiller d'Etat. Le Conseil d'Etat n'y voit pas grand chose de grave, et propose une enquête du Tribunal cantonal et celle d'un expert extérieur, M. Voyame. Fernand Cuhe demande la création d'une commission parlementaire. Hughes Wülser constate la perte de crédibilité du Conseil d'Etat qui vole au secours de Maurice Jacot. La création de la commission est acceptée, elle a quatre membres des quatre partis, dont Hughes Wülser. Une membre du parti radical a regretté que cette demande de création de commission n'ait pas été faite par le parti radical lui-même.
- Elections** La préparation des élections cantonales de 1997 est un peu laborieuse au niveau du Conseil d'Etat. Il y a d'une part les affaires, un député radical obligé de démissionner suite à des affaires de sex-shop, et surtout les mensonges de Maurice Jacot, Conseiller d'Etat, à propos de ses menaces envers Carla Amodio, juge

d'instruction, aussi radicale, d'ailleurs Conseillère Générale à Neuchâtel. Les radicaux semblent donc très faibles.

Quant aux écologistes et aux petits partis, nous pensions voir un excellent candidat pour le Conseil d'Etat, à savoir Fernand Cuche. Son parler vrai, ses actions en faveur d'une agriculture respectueuse de l'environnement, très présent et très sollicité par les médias, il avait de réelles chances d'élection. Néanmoins, après avoir bien réfléchi, il ne se porta pas candidat. Il ne se voyait pas tous les matins monter au Château avec des dossiers sous le bras. Pour beaucoup, cette décision était très courageuse, même s'ils la regrettaient.

Parallèlement, Maurice Jacot décide de ne pas se représenter, et après une valse-hésitation de candidats radicaux (je n'y vais pas, j'y vais), c'est Thierry Béguin qui est choisi. Le meilleur des candidats radicaux, homme respecté et compétent, et qui fera une excellente élection.

Alors, quel candidat pour les petits partis ? Jean-Carlo Pedrolì accepte d'être candidat, mais pas tout seul. Il est accompagné par Alain Bringolf (POP) et Henri Vuilliomenet (Solidarités), aucune candidate féminine pressentie n'acceptant une candidature. Les socialistes adoptent une tactique similaire, soit trois candidats. Une telle stratégie est bonne si elle permet d'éviter que les candidats de droite ne soient élus au 1er tour. Par contre, elle est mauvaise si ceux-ci passent au 1er tour, car les voix de la gauche se répartissent sur 6 candidats, ceux des petits partis faisant obligatoirement un score médiocre.

Ces stratégies ne sont finalement pas tellement discutées, et il est étonnant au soir de l'élection de voir certains regretter le score "médiocre" des candidats des petits partis. La stratégie choisie (ou celle qui s'était imposée toute seule) n'était pas la bonne, puisque Thierry Béguin était le candidat radical (si cela avait été Maurice Jacot, elle aurait été une bonne stratégie). Et les trois candidats

de droite sont élus au 1er tour avec des scores sans appel.

### Les résultats des élections cantonales de 1997.

Pour le Conseil d'Etat, les résultats lors du premier tour (19-20 avril 1997) sont les suivants :

1) Thierry Béguin	élu (Radical)	22'120 voix	58.45%
2) Pierre Hirschy	élu (Libéral)	21'706 voix	57.35%
3) Jean Guinand	élu (Libéral)	21'130 voix	55.83%
4) Monika Dusong	non-élu (PS)	16'658 voix	44.02%
5) Francis Matthey	non-élu (PS)	13'498 voix	35.67%
6) Jean-Pierre Ghelfi	non-élu (PS)	13'100 voix	34.61%
7) Alain Bringolf	non-élu (POP)	5'764 voix	15.23%
8) Jean-Carlo Pedroli	non-élu (E&L)	5'735 voix	15.15%
9) Henri Vuilliamenet	non-élu (Sol)	3'682 voix	9.73%
10) J-D. Cornu	non-élu (POP)	1'382 voix	3.65%

Un deuxième tour n'est pas nécessaire et Monika Dusong ainsi que Francis Matthey sont élus dès le mardi suivant.

Les résultats pour le Grand Conseil sont marqués par un recul sensible du parti radical suite aux affaires, et dans les trois districts où se présente Ecologie et Liberté, ils sont les suivants :

District	E&L(suffr)
Neuchâtel	5,9 %
Chaux-de-Fonds	7,4 %
Boudry	5,1 %

Il y a un recul sensible des suffrages dans le district de Neuchâtel, mais Solidarités fait 4,8 % (un siège) et le POP 2,5 % (un siège), ce qui porte le nombre de sièges des Petits Partis à 4.

Il est encore intéressant de mentionner le résultat des Villes. En Ville de Neuchâtel, Ecologie et Liberté recueille 7,1 % en suffrages pour 8,54 % 4 ans auparavant. Toujours en Ville de Neuchâtel, la gauche sans le Démantèlement Social fait 53,7% et 55,6% si on le considère. En Ville de Chaux-de-Fonds, le résultat est de 7,4%.

La répartition des sièges au Grand Conseil est la suivante. On voit un recul de 5 sièges pour la droite. Ecologie et Liberté garde ses 5 sièges. L'écart de 19 sièges entre la droite et la gauche se comble un peu pour arriver à 9 sièges, ce qui n'est pas encore le résultat de 1989 (3 sièges).

District	Rad	Lib	PS	E&L	POP	Sol
Boudry	6(-1)	10(+1)	8(+1)	1(-)		
Travers	2(-1)	3(-)	3(+1)			
Val Ruz	3(-)	3(-)	3(-)			
Locle	1(-)	4(-1)	4(-1)		1(-)	
Chx-Fds	4(-1)	7(-)	10(-)	2(-)	4(+1)	
Neuchâtel	8(-2)	11(-)	13(-)	2(-)	1 (+1)	1 (+1)
<b>TOTAL</b>	<b>24(-5)</b>	<b>38(-)</b>	<b>41(+2)</b>	<b>5(-)</b>	<b>6(+2)</b>	<b>1 (+1)</b>

\_\_\_ 62 sièges \_\_\_                      \_\_\_\_\_ 53 sièges \_\_\_\_\_

Les candidats d'Ecologie et Liberté obtiennent les scores suivants :

- district de Neuchâtel (17 candidats dont 8 femmes)

Fernand Cuche	2090 voix élu
Jean-Carlo Pedroli	1354 voix élu
Nicolas de Pury	817 voix
Christian Piguet	794 voix
Bernard Simond	662 voix
Gheringer Carol	658 voix
Marlène Burri	657 voix
Sonja Borel	652 voix
Lorenzo Mollia	628 voix
Patricia Felder	607 voix
Blaise Horisberger	591 voix
Iris Maag	573 voix
Corinne Widmer	564 voix
Laura Rossi	554 voix
Anne-Marie Mauler	550 voix
Stéphane Arnoux	486 voix
Willy Perret-Gentil	479 voix

- district Chaux-de-Fonds (8 candidats dont 2 femmes)

Francine John	984 voix élue
Hughes Wülser	888 voix élu
Patrick Erard	793 voix
Pierre-Alain Thiébaud	770 voix
Annick Dénéreaz	730 voix
John Robert	718 voix
Rolf Aeberhard	668 voix
Patrick Junod	627 voix



---

- district Boudry	Laurent Debrot	846 voix élu
	Catherine Loetcher	671 voix
	Pierre-Yves Dubois	670 voix
	Carmita Burkard	626 voix
	Elisabeth Thiébaud	591 voix
	Patrick Guggenheim	581 voix
	Alain Widmer	542 voix

**Groupe**

C'est Francine John qui devient Présidente du Groupe des petits partis, qui change de nom en PopEcoSol (POP, E&L, Solidarités). En effet, celui-ci compte désormais un membre de Solidarités, à savoir Eric Augsburger, Conseiller Communal à Neuchâtel. Le POP a 6 sièges, dont un de gagné de justesse à Neuchâtel avec Laurence Boegli. Avec les 5 sièges de E&L, cela fait un groupe de 12 député(e)s.

---

## CONCLUSION

Cette histoire d'Ecologie & Liberté, le parti écologiste neuchâtelois, est en quelque sorte un témoignage sur l'irruption de l'écologie dans le monde politique. C'est une nouvelle force politique, la seule à voir le jour en cette fin de XXe siècle. Les débuts furent très difficiles, personne ne prenant au sérieux ce que racontaient les écologistes. Il y eut ensuite une période un peu euphorique, les mentalités changeaient, nous étions pris au sérieux, les résultats électoraux étaient en progression. Puis une longue phase, depuis 1990, où la crise économique et le "sauve-qui-peut" général, engendra un recul important des écologistes en politique.

Mais les idées écologistes, le partage du travail, les énergies renouvelables, l'opposition au nucléaire, la protection de la nature et du paysage, les transports publics, l'aménagement du territoire, tout ceci était en place et était de moins en moins contesté. Reste bien sûr un certain nombre d'idées qui n'ont pas encore passé, le "tout voiture" et les routes, l'accroissement de la mobilité, l'augmentation des prix de l'énergie, la prise en compte du long terme, la notion de croissance économique. Il faudra encore 10 à 20 ans, mais on y arrivera.

Ce combat pour ces idées écologistes a été très important et très différent des autres partis, qui, en fait, n'ont pas ou n'ont plus de telles idées à faire passer dans le long terme. Pour la plupart d'entre eux, ils se contentent de préserver l'acquis et leur pouvoir. Et lorsque l'on cherche à préserver son pouvoir, le combat n'est plus que défensif, et surtout, on se bat à l'intérieur d'un parti pour obtenir les places de pouvoir. Toute l'énergie est gaspillée à ces luttes intestines.

Rien de tel pour Ecologie & Liberté. Nous étions, d'une part, quasiment sûr de ne pas avoir de poste au gouvernement ou ailleurs, et d'autre part, pour la plupart d'entre nous, cela ne nous intéressait pas vraiment. D'où une ambiance vraiment très bonne dans notre parti, avec beaucoup d'amitié, pas de coup tordu entre nous. Personne, croyons-nous, au sein d'Ecologie & Liberté, n'a eu honte des propositions et des actions menées au sein du parti.